

Université Alioune Diop de Bambey

« *L'excellence est ma constance, l'éthique ma vertu* »



LIVRET D'ACCUEIL DE L'ÉTUDIANT

SOMM

Bienvenue à l'UADB

Pr. Lamine Gueye

| | |
|---|----|
| 1 Introduction | 5 |
| 1.1 Bambey, ville universitaire | 5 |
| 1.2 Historique de l'Université | 6 |
| 1.3 Nos chiffres | 8 |
| 1.4 Nos valeurs | 9 |
| 1.5 L'organisation des études : le système LMD..... | 9 |
| 1.6 Nos domaines de compétences | 10 |
| 1.7 Tableau global de l'offre de formation | 11 |
| 2. Les organes et instances de gouvernance de l'Université | 13 |
| 2.1 Le Conseil d'Administration (CA) | 13 |
| 2.2 Le Conseil académique | 15 |
| 2.3 Le Recteur | 16 |
| 2.4 L' Assemblée de l'Université (AU) | 17 |
| 2.5 Les directions d'UFR | 18 |
| 2.6 Les directions d'instituts | 18 |
| 3. Inscriptions à l'université | 20 |
| 3.1 Inscription des nouveaux bacheliers | 20 |
| 3.1.1 Préinscription sur Campusen | 20 |
| 3.1.2 Validation de l'inscription à l'université | 21 |
| 3.1.3 Inscription à l'UADB | 21 |
| 3.2 Réinscription à l'UADB | 21 |
| 3.3 Allocation d'études | 21 |
| 4. Le Contrat De Performance (CDP) et accompagnement de l'étudiant..... | 23 |
| 4.1 Le Contrat De Performance (CDP) | 23 |
| 4.2 Le Programme « un étudiant, un ordinateur » | 27 |
| 4.3 Les sessions d'aide à la réussite | 27 |
| 5. L'UFR Economie, Management et Ingénierie Juridique (ECOMIJ) | 29 |
| 6. L'UFR Sciences Appliquées et Technologies de l'Information et de la Communication (SATIC) | 32 |
| 7. L'UFR Santé et Développement Durable (SDD) | 35 |

MAIRE



| | |
|--|----|
| 8. Le Centre de Ressources de Dakar (CRD) | 37 |
| 9. L'Institut de Formation A Distance (IFOAD) | 40 |
| 10. Les campus pédagogiques | 43 |
| 11. L'offre de formation à l'UADB | 44 |
| 11.1 Tableau récapitulatif de l'offre de formation | 44 |
| 11.2 L'offre de formation en licence à l'UADB | 46 |
| 12. Les services aux étudiants | 67 |
| 12.1 Le Bureau d'Accueil, d'Information et d'Orientation (BAIO) | 67 |
| 12.2 La direction de la scolarité | 67 |
| 12.3 La direction de la bibliothèque universitaire | 68 |
| 12.4 Les œuvres universitaires de Bambey | 69 |
| 12.5 La direction de la médecine et du travail | 70 |
| 12.6 La Cellule Université Entreprise | 71 |
| 12.7 La direction des sports | 72 |
| 13. Autres structures de l'UADB | 73 |
| 13.1 Le vice-recteur chargé des études | 73 |
| 13.2 Le vice-recteur chargé de la recherche, de l'innovation, des relations extérieures et du partenariat | 73 |
| 13.3 La direction de la recherche | 73 |
| 13.4 La Cellule Interne d'Assurance Qualité | 73 |
| 13.5 Le Centre de Ressources Informatiques (CRI) | 74 |
| 14. Vie de l'étudiant | 75 |
| 15. Etudes et hygiène de vie | 76 |
| 16. Objets perdus, retrouvés | 78 |
| 17. Arrêtés rectoral portant mise en place de la Commission disciplinaire à l'Université Alioune Diop de Bambey | 79 |
| 18. Liste des sigles et acronymes | 84 |
| 19. Liste des tableaux | 85 |
| 20. Bibliographie | 85 |



Professeur
Lamine GUEYE



Mot du recteur

Chères étudiantes, chers étudiants,

Vous venez de réussir votre baccalauréat, nous vous en félicitons. L'obtention de ce premier diplôme universitaire vous ouvre les portes de l'université. Nous vous remercions d'avoir choisi l'Université Alioune Diop de Bambey (UADB) pour la poursuite de vos études.

L'Université Alioune Diop de Bambey est l'une des six (06) universités publiques du Sénégal. Elle est l'héritière du centre universitaire régional (CUR) de Bambey, créé en 2007. L'UADB est un lieu de transmission du savoir. Elle a comme missions fondamentales de dispenser des formations de pointe, innovantes et adaptées aux besoins du marché de l'emploi, de développer la recherche et de faire du service à la communauté.

L'Université Alioune Diop de Bambey n'est pas uniquement un lieu d'enseignement, elle est également un lieu de vie. En y entrant, vous intégrez une communauté constituée de personnel d'enseignement et de recherche (PER), de personnel administratif, technique et de services (PATS), d'amicales d'Unité de Formation et de Recherche (UFR) et d'associations étudiantes dont la vocation première est de vous offrir les meilleures conditions d'études et de vie.

Vous allez certainement être confrontés à un environnement plus complexe que celui du lycée. Toutefois, les anciens étudiants, les enseignants-chercheurs et le personnel administratif, technique et de services sont présents à l'Université pour vous accompagner à travers des activités pédagogiques, associatives et sportives.

Au nom de toute la communauté de l'Université Alioune Diop de Bambey, je vous souhaite la bienvenue. Que chacun d'entre vous trouve à l'UADB la voie de sa réussite avec un parcours porteur, ainsi qu'un épanouissement intellectuel vous ouvrant les portes du monde professionnel.

J'adresse mes meilleurs vœux de nouvel an à toutes les composantes de l'UADB. Que cette année académique soit paisible et couronnée de réussite pour l'ensemble des étudiants.

**Le Recteur
Pr. Lamine GUEYE**

1.1 Bambey, ville universitaire

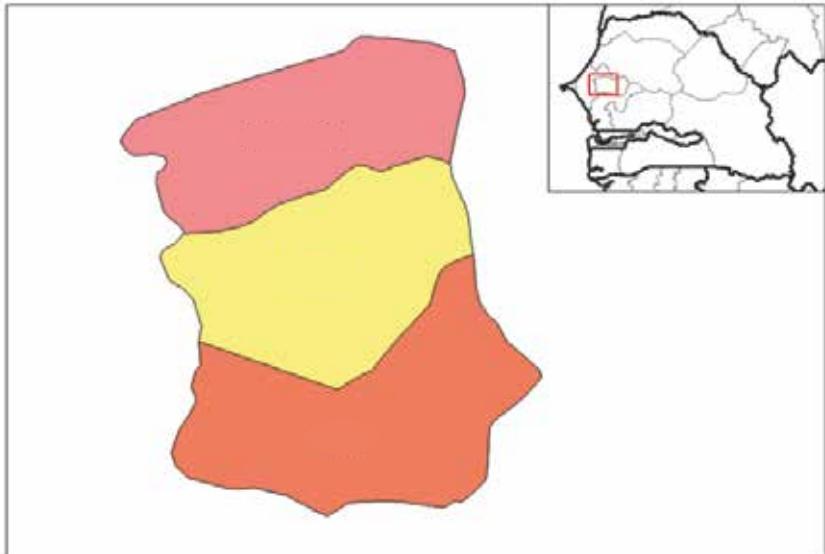
Située au centre-ouest du Sénégal dans l'ancien bassin arachidier, la ville de Bambey compte présentement six (6) grands quartiers : Léona , Wakhaldiam, DVF, Diamagueune, Keur Massamba Nar et Escale. Bambey se trouve à 25 km de Diourbel, 55 km de Thiès, 40 km de Fatick et 120 km de Dakar. Sa population est estimée à 252 532 habitants (2005) sur une superficie de 1 351 km2. Le climat est de type tropical, plutôt sec, avec une saison sèche allant de novembre à mai et une saison des pluies qui va de juin à octobre. Le relief est plat et verdoyant en hivernage. Les premiers habitants étaient des sérères et les premières habitations auraient été construites au XVII e siècle. Le département de Bambey comprend douze (12) communes dont Bambey, Ndangalmaa, Dinguiraye, Gawane, Keur Samba Kane, Réfane, Ndondol, Thiakhar, Ngogom, Baba Garage, Lambaye et Ngoye. C'est à Bambey que fut aménagée la première base aérienne de l'Afrique Occidentale Française (AOF). Le premier avion de Henry Farman survola la ville le 13 juin 1911 et sidéra les populations.

Bambey fut également le siège de plusieurs écoles de renommée et d'instituts de recherche :

- l'École Normale des Instituteurs, actuellement occupés par le Lycée de Bambey ;
- l'Ecole Nationale des Cadres Ruraux (ENCR), devenue Institut Supérieur de Formation Agricole et Rurale (ISFAR) depuis 2005, rattaché à l'Université de Bambey.
L'ENCR est ouverte à Bambey en 1965; elle a formé plusieurs promotions d'ingénieurs agronomes ;
- l'Institut Sénégalais de Recherche Agricole (ISRA) qui accueille chercheurs et techniciens. Il a fait suite au Centre National de Recherches Agronomiques (CNRA) spécialisé dans les recherches portant sur l'adaptation au sol et au climat du Sahel.

En mars 2007, un Collège Universitaire Régional (CUR) a ouvert ses portes à Bambey avec près de trois cent (300) étudiants . En décembre 2009, le CUR de Bambey est érigé en Université de plein exercice. Aujourd'hui, l'Université compte trois mille cent neuf (3109) étudiants. Pour l'année 2017, l'effectif pourrait passer à trois mille huit cent (3 800) étudiants. Elle propose 15 licences professionnelles, 2 licences classiques, 23 masters dans les domaines des sciences de la santé, des sciences et technologies, des sciences économiques et de gestion et des sciences juridiques, des sciences politiques et de l'administration et des sciences de l'homme et de la société.

L'Université délivre également d'autres titres et diplômes à travers le centre de ressources de Dakar et l'Institut de Formation à Distance: certificat, attestation, licence et master. Depuis 2011, l'université a été baptisée sous le nom du célèbre écrivain et éditeur sénégalais Alioune Diop.



wikipedia.org/wiki/Département_de_Bambey
Carte de localisation du département de Bambey

1.2 Historique de l'Université

L'Université Alioune Diop de Bambey (UADB) est l'héritière du Collège Universitaire Régional (CUR) de Bambey. Ce collège créé en 2004 (cf. décret 2004-916 portant « création et organisation d'un CUR à Bambey ») constituait la première expérimentation au Sénégal en la matière.

En effet, le décret 2004-916 définissait le CUR comme « un établissement décentralisé de formation générale et professionnelle universitaire de courte durée répondant aux exigences du développement local », ce qui faisait sa spécificité par rapport aux universités classiques.

Les missions du CUR, telles que définies lors du séminaire de réflexion sur la carte universitaire (30 et 31 octobre 2002), étaient « de préparer les apprenants à la formation universitaire (...) et d'assurer la formation professionnelle », tout en contribuant « à la mise en place des conditions de qualification des citoyens par la formation continue ». Il a alors démarré en 2007 avec les filières MPCI (mathématiques physique, chimie et informatique), TIC (technologie de l'information et de la communication), Santé-Com (santé communautaire) et ECOGEST (économie et gestion).

A partir de 2008, le CUR de Bambey fonctionna avec quatre centres universitaires : Lambaye, Diourbel, Bambey et Ngoundiane avec le lancement du projet « porter le savoir.» Le centre de Lambaye qui avait toujours abrité des cohortes d'étudiants en TIC, a aujourd'hui disparu avec la tendance progressive de retour au site de Bambey.

En 2009, le CUR de Bambey est devenu une Université de plein exercice suite à la promulgation du décret 2009-1221, portant « création, organisation et fonctionnement de l’Université de Bambey ». Le décret 2011-1160 du 17 août 2011 baptise l’Université de Bambey sous le nom « Université Alioune Diop ».

Notre parrain, Alioune DIOP

Né à Saint-Louis le 10 janvier 1910 et décédé à Paris le 2 mai 1980, Alioune Diop aura été un acteur incontournable du mouvement d’émancipation de peuples noirs et un promoteur infatigable des cultures africaines.

Après des études primaires à Dagana et secondaires au Lycée Faidherbe de Saint-Louis, études couronnées en 1931 par un baccalauréat classique (latin et grec), Alioune Diop s’inscrit à l’Université d’Alger pour y poursuivre des études classiques et continuera sa formation à Paris où il obtient une Licence en lettres et un diplôme d’études supérieures (DES).

A la fin de sa formation, il sert en France où il sera tour à tour professeur au Prytanée militaire de la Flèche dans la Sarthe, puis au Lycée Louis le Grand et chargé de cours à l’Ecole coloniale avant d’être nommé chef de cabinet du Gouverneur général de l’Afrique occidentale française.

C'est en 1947, alors qu'il est devenu sénateur, qu'il fonde la revue « Présence africaine », revue semestrielle panafricaine. En 1949, Alioune Diop crée la maison d'édition du même nom dont le premier titre publié sera l'ouvrage du missionnaire belge Placide Tempels intitulé : « La philosophie bantoue ».

En 1956, Alioune Diop et son équipe de « Présence africaine » organisent dans le grand amphithéâtre Descartes de la Sorbonne le premier « Congrès des écrivains et artistes noirs » que l'on appellera le « Bandung culturel », en référence à la conférence tenue en avril 1955 en Indonésie. « La Société africaine de culture » (SAC), naîtra de cette rencontre.

En 1966, en collaboration avec le Président Léopold Sédar Senghor, Alioune Diop organise le premier « Festival des Arts nègres » dont la troisième édition s'est déroulée, en décembre 2010, sous l'égide du Président Abdoulaye Wade.

En 1982, l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) crée, en reconnaissance de son héritage culturel, le Prix Alioune Diop de l'Édition francophone.

C'est donc en hommage à ce brillant universitaire sénégalais que l'ancien Chef d'Etat Me Abdoulaye WADE, a proposé que l'Université de Bambey porte son nom ; cette proposition a été unanimement acceptée par l'Assemblée de l'Université (AU) en sa séance du 15 juin 2011.

1.3 Nos chiffres

| UFR | Garçons | Filles | total |
|---------------|---------|--------|-------|
| ECOMIJ | 809 | 531 | 1340 |
| SATIC | 904 | 252 | 1156 |
| SDD | 222 | 241 | 463 |
| CRD | 86 | 64 | 150 |
| total | 2021 | 1088 | 3109 |

Tableau 1 : Répartition des étudiants par UFR /Genre - décembre 2016

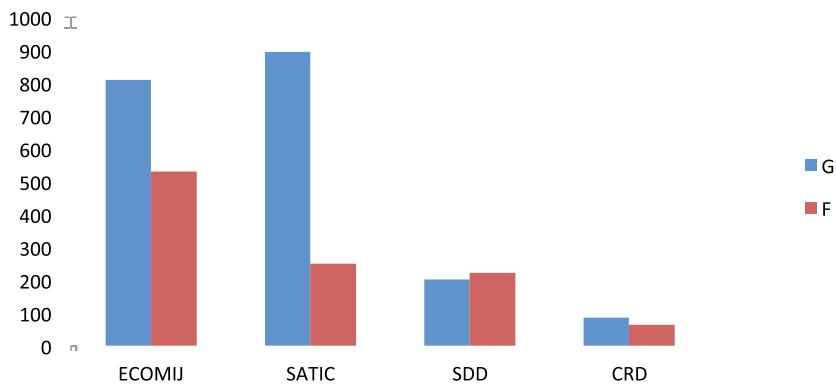


Figure 1 : Répartition des étudiants par UFR /Genre - décembre 2016

| UFR/NIVEAU | L1 | L2 | L3 | M1 | M2 | Total |
|---------------|-----|-----|-----|-----|-----|-------|
| ECOMIJ | 414 | 341 | 313 | 104 | 168 | 1340 |
| SATIC | 388 | 298 | 264 | 94 | 112 | 1156 |
| SDD | 120 | 108 | 120 | 75 | 40 | 463 |
| CRD | | | 20 | 39 | 91 | 150 |
| total | 922 | 747 | 717 | 312 | 411 | 3109 |

Tableau 2 : Répartition des étudiants par UFR /Niveau - décembre 2016

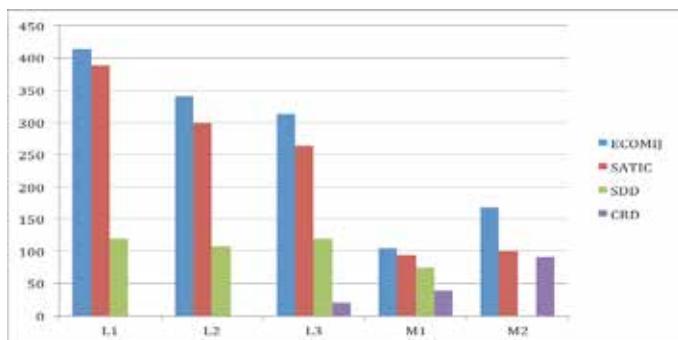


Figure 2 : Répartition des étudiants par UFR /Niveau - décembre 2016

| Personnels | Effectifs |
|---|-----------|
| Personnel d'enseignement et de recherche (PER) | 83 |
| Enseignants vacataires | 147 |
| Personnel administratif, technique et de service (PATS) | 96 |
| Personnel contractuel | 7 |

Tableau 3 : Personnels de l'UADB

1.4 Nos valeurs

L'Université Alioune Diop de Bambey promeut les valeurs **d'éthique et d'excellence**, socle de la devise de l'Université : « L'excellence est ma constance, l'éthique ma vertu ».

Respect :

L'Université Alioune Diop de Bambey agit dans le respect des personnes, des normes, des traditions académiques, des partenaires et des parties prenantes, des différences et des droits de tout un chacun.

Intégrité et Transparence :

L'Université Alioune Diop de Bambey, tout en étant habité par un souci d'efficience et d'efficacité, privilégie une gestion saine et responsable, fondée principalement sur l'intégrité et la transparence.

1.5 L'organisation des études : le système LMD

Le LMD (Licence-Master-Doctorat) est un système de formation qui s'articule autour de trois grades ou niveaux de sortie :

- L : Licence (Bac +3)
- M : Master (Bac + 5)
- D : Doctorat (Bac +8)

Le système LMD est organisé en semestres. Chaque semestre est validé par acquisition d'unités d'enseignement (30 crédits) capitalisables et transférables dans et entre les instituts d'enseignement supérieur. Un crédit équivaut à vingt (20) heures. Ces heures sont réparties en temps de présence aux enseignements et en temps de travail personnel de l'étudiant (TPE).

- ❖ **La Licence** est découpée en six (06) semestres et est validée par cent quatre-vingts (180) crédits.
- ❖ **Le Master** est organisé en quatre (04) semestres et est validé par cent vingt (120) crédits.
- ❖ **Le Doctorat** est validé par cent quatre-vingts (180) crédits après le Master.

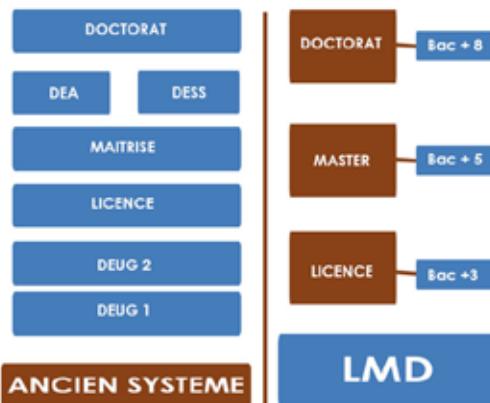


Schéma illustrant les différences entre l'ancien système et le système LMD

1.6 Nos domaines de compétences

Les domaines de spécialisation de l'UADB sont notamment : la santé et la pharmacie communautaires, les sciences de l'homme et de la société, le développement durable, les sciences exactes et appliquées (mathématiques, physique, chimie), les métiers des technologies de l'information et de la communication, l'économie, le management et l'ingénierie juridique.

L'Université Alioune Diop de Bambey est constituée des Unités de Formation et de Recherche (UFR) suivantes :

- **l'Unité de Formation et de Recherche Santé et Développement Durable (SDD) ;**
- **l'Unité de Formation et de Recherche Économie, Management et Ingénierie juridique (ECOMIJ) ;**
- **l'Unité de Formation et de Recherche des Sciences Appliquées et Technologies de l'Information et de la Communication (SATIC).**

L'Unité de Formation et de Recherche (UFR) est une structure pédagogique fonctionnelle, avec à sa tête un directeur élu par ses pairs pour un mandat de trois ans, renouvelable une fois. Elle est composée de départements dans lesquels sont déroulées les formations.

Les départements sont dirigés par des chefs de département et les formations gérées par des responsables de formation. Les décisions importantes émanent des conseils de département et d'UFR. Le personnel administratif est composé du chef du service pédagogique, du gestionnaire des finances, de l'assistante du directeur et d'assistants pédagogiques.

1.7 Tableau global de l'offre de formation

| Formations | Département | Spécialité | Niveau d'études | | | | |
|--|---------------|--|-----------------|----|----|----|----|
| | | | L1 | L2 | L3 | M1 | M2 |
| Economie, Management et Ingénierie Juridique | ECOMIJ | Finance Comptabilité | ✓ | ✓ | ✓ | | |
| | | Finance d'entreprise et Ingénierie Financière | | | | ✓ | ✓ |
| | | Comptabilité Contrôle Audit | | | | ✓ | ✓ |
| | | Ingénierie Comptable et Fiscale | | | | ✓ | ✓ |
| | | Économie quantitative | ✓ | ✓ | ✓ | | |
| | | Ingénierie du développement territorial, Option : Management des Organisations Territoriales | | | | ✓ | ✓ |
| | | Ingénierie du développement territorial, Option : Economie et Gouvernance des Territoires | | | | ✓ | ✓ |
| | | Économétrie, option : Economie du Développement | | | | ✓ | ✓ |
| | | Économétrie, option : Monnaie Banque Finance | | | | ✓ | ✓ |
| | | Management juridique environnemental et foncier | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ |
| | | Commerce électronique et cyber-sécurité | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ |
| | | Administration publique | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ |
| | | Juriste d'affaires | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ |
| | | Fiscalité | | | | ✓ | ✓ |
| | | | | | | | |
| | Mathématiques | Mathématiques | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ |
| | | Statistique et Informatique décisionnelle (SID) | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ |
| | | Chimie appliquée | ✓ | ✓ | ✓ | | |
| | | Physique Chimie | ✓ | ✓ | ✓ | | |

1.7 Tableau global de l'offre de formation (suite)

| | | | | | | |
|--|-----------------------|--|--------------------------------------|--------------------------------------|--------------------------------------|--------------------------------------|
| Maths-Physique-Chimie (MPC) | Chimie | Chimie Inorganique | | | ✓ | ✓ |
| | | Chimie Organique | | | ✓ | ✓ |
| | | Chimie Physique | | | ✓ | ✓ |
| | Physique | Physique Chimie | ✓ | ✓ | ✓ | |
| | | Master Interuniversitaire d'énergies renouvelables | | | ✓ | ✓ |
| | Informatique | Administration et Maintenance des Réseaux Téléinformatiques (AMRT) | ✓ | ✓ | ✓ | |
| | | Développement et Administration d'Applications Web (D2AW) | ✓ | ✓ | ✓ | |
| | | Master Systèmes et Réseaux (MSR) | | | ✓ | ✓ |
| | | Master Systèmes d'Information (MSI) | | | ✓ | ✓ |
| | | Licence Professionnelle Création Multimédia (LPCM) | | | ✓ | |
| Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) | Santé communautaire | Santé communautaire | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ |
| | | Santé communautaire, option : Nutrition | | | ✓ | ✓ |
| | | Santé communautaire, option : Suivi évaluation | | | ✓ | ✓ |
| | | Santé communautaire, option : Promotion de la Santé | | | ✓ | ✓ |
| | Développement durable | Agriculture et développement durable | ✓ | ✓ | ✓ | |
| | | Responsabilité Sociétale des Entreprises / Santé | ✓ | ✓ | ✓ | |
| | | Environnement | ✓ | ✓ | ✓ | |

Tableau 4 : Tableau global de l'offre de formation



2. Les organes et instances de gouvernance de l'Université

L'administration de l'université comprend trois (3) organes :

- Un Conseil d'Administration ;
- Un Conseil académique ;
- Un recteur.

L'université est organisée en unités de formation et de recherche, en instituts et en centres. Les unités de formation et de recherche et les instituts sont créés, par décret, en fonction des besoins et des capacités internes et externes de l'université.

Les centres sont créés par arrêté rectoral.

2.1 Le conseil d'administration

Le conseil d'administration est l'organe délibérant de l'université. Il veille au respect de la mission de l'université. Il est l'instance de validation de ses orientations stratégiques. Il est chargé de l'évaluation et du contrôle de la gestion administrative et financière.

A ce titre, il délibère sur :

- le plan stratégique de développement et la politique d'assurance qualité de l'université ;
- les rapports d'évaluation de l'Autorité Nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement supérieur (ANAQ-Sup) ;
- les prévisions budgétaires, le budget annuel, le plan d'investissement, les états financiers et le rapport annuel de l'université ;
- les règles de gouvernance de l'université ;
- l'organigramme de l'université ;
- le code d'éthique et de déontologie applicable aux membres du personnel de l'université ;
- l'autorisation d'ouvrir des postes budgétaires pour le recrutement du personnel d'enseignement et de recherche dans le respect des normes et procédures académiques en vigueur ;
- l'autorisation de recruter le personnel administratif, technique et de services dans le respect des manuels de procédures en vigueur ;
- les propositions de nomination matérialisant l'élection des directeurs d'unité de formation et de recherche et des instituts ;
- l'autorisation de créer ou de supprimer des filières et des structures sur proposition du conseil académique ;
- les questions relevant de sa compétence et soumises par le Ministre chargé de l'Enseignement supérieur ou par le Recteur.

Le conseil d'administration de l'université est composé de vingt (20) membres ainsi répartis :

- le recteur de l'université ;
- quatre (4) membres choisis par et parmi les enseignants et/ou chercheurs de la catégorie "A" ;
- trois (3) membres choisis par et parmi les enseignants et/ou chercheurs de la catégorie "B" ;
- trois (3) membres choisis par et parmi les étudiants ;
- trois (3) membres choisis par et parmi les Personnels Administratif, Technique et de Services (PATS) ;
- un (1) représentant de l'Assemblée nationale ;
- un (1) représentant des collectivités locales ;
- un (1) représentant de l'association des parents d'étudiants ;
- trois (3) représentants de chefs d'entreprise.

Le recteur ne dispose pas de voix délibérative.

Les représentants de la tutelle technique et de la tutelle financière assistent aux réunions du Conseil d'administration avec voix consultative.

Les délibérations ayant une incidence financière sont approuvées par le ministre de l'économie et des finances.

Le président et le vice-président du conseil d'administration sont nommés par décret, parmi les membres issus du milieu socioprofessionnel, sur proposition du conseil d'administration.

Le vice-président assure l'intérim du président du conseil en cas d'empêchement.

Le secrétaire général de l'université assure le secrétariat des réunions du conseil d'administration, sans voix délibérative.

Les membres issus du milieu socioéconomique sont nommés par arrêté du Ministre chargé de l'Enseignement supérieur, sur proposition du conseil académique.

Les membres du conseil d'administration de l'université ont l'obligation de prendre les décisions dans l'intérêt de l'institution et dans le respect des règles éthiques et déontologiques.

Les membres du conseil d'administration, autres que le Recteur et les étudiants, sont désignés pour une durée de trois (3) ans, renouvelable une fois.

Le mandat des étudiants est d'un (1) an, renouvelable une fois.

Le conseil d'administration se réunit au moins deux fois par an en session ordinaire et

autant que de besoin en session extraordinaire, sur convocation de son président.

Le conseil d'administration établit en rapport avec le Recteur, les objectifs à atteindre et détermine les modalités d'évaluation de la performance de l'université.

A cet égard, il statue sur l'efficacité et l'efficience de la gestion des ressources humaines, matérielles et financières dont dispose l'université. Il institue à cette fin, en son sein :

- un comité d'audit ;
- un comité des ressources humaines ;
- un comité d'éthique et de déontologie.

La composition, l'organisation et le fonctionnement desdits comités sont précisés par le règlement intérieur de l'université.

2.2 Le Conseil académique

Le conseil académique est l'organe de délibération de toutes les questions d'ordre académique.

A ce titre, il a pour mission de délibérer sur les aspects scientifiques, académiques, pédagogiques, disciplinaires et de recherche.

Il est chargé notamment de délibérer sur :

- les programmes et le contenu des enseignements ;
- les mesures et les listes d'aptitude pour la promotion des enseignants et/ou des chercheurs ;
- le calendrier universitaire ;
- le régime des études et des examens ;
- les critères et mécanismes d'auto-évaluation des programmes de formation ou d'études des filières des unités de formation et de recherche et des instituts selon les référentiels définis par l'Autorité Nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement Supérieur (ANAQ-sup) ;
- les mesures de nature à améliorer la qualité de l'enseignement et de la recherche ainsi qu'à développer la formation continue ;
- la création ou la suppression des filières et des structures.

Le conseil académique participe à l'élaboration du plan stratégique de développement et de la politique de l'assurance qualité de l'université, ainsi qu'aux opérations d'évaluation de l'établissement.

Il décide, aux fins de recrutement, de l'équivalence des grades, des diplômes de l'Enseignement supérieur.

Il veille à la mise en œuvre des recommandations issues des évaluations.

Les modalités d'organisation et de fonctionnement du conseil académique de l'université sont fixées par décret.

Le conseil académique est présidé par le recteur et comprend les membres ci-après :

- le représentant du Ministre chargé de l'Enseignement supérieur ;
- le représentant du Ministre chargé de la Fonction publique ;
- le secrétaire général de l'université ;
- les directeurs d'unités de formation et de recherche et des instituts
- cinq (5) membres élus par et parmi les professeurs titulaires, professeurs assimilés, directeurs de recherche et maîtres de recherche ;
- trois (3) membres élus par et parmi les maîtres de conférences titulaires, maîtres de conférences assimilés, chargés de recherche et assistants ;
- deux (2) représentants des étudiants de l'université (un pour la licence et un pour le master et le doctorat) ;
- un (1) représentant du personnel administratif, technique et de services
- un (1) représentant des syndicats des enseignants ;
- un (1) représentant des syndicats du personnel administratif, technique et de services ;
- un (1) représentant du centre régional des œuvres universitaires sociales (CROUS).

Le secrétaire général de l'université assure le secrétariat du conseil académique mais sans voix délibérative.

2.3 Le Recteur

L'université est dirigée par un recteur choisi parmi les professeurs titulaires des universités ; il est nationalité sénégalaise.

Il est nommé par décret, sur proposition du Ministre chargé de l'Enseignement supérieur, pour une durée de quatre (4) ans, renouvelable une fois. Toutefois, il peut être mis fin à ses fonctions pour fautes graves.

Le recteur assure la direction de l'université. A ce titre, il est chargé de :

- préparer les réunions du conseil d'administration et d'assurer l'exécution de ses délibérations ;
- présenter chaque année un rapport d'activité au conseil d'administration ;
- présider les réunions du conseil académique et de veiller à l'exécution de ses délibérations ;
- élaborer le plan stratégique de développement et la politique d'assurance qualité de l'université et d'assurer leur mise en œuvre une fois approuvés par le conseil d'administration ;
- veiller à la bonne gestion administrative et comptable de l'ensemble des ressources humaines, matérielles, financières et informationnelles de l'université ;
- mettre en place un comité de gestion selon les modalités définies par décret ;
- exercer le pouvoir hiérarchique sur tout le personnel de l'université ;
- saisir le conseil d'administration pour les mesures conservatoires nécessaires en cas de disfonctionnement notoire ;

- représenter l'Université en justice et dans les actes de la vie civile. Il a qualité, en ce qui concerne les biens de l'université, pour agir en référé et faire tous actes conservatoires.

Il est l'ordonnateur principal du budget de l'université.

Il met en place un système de management de la qualité et est chargé d'appliquer les décisions de l'Autorité Nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement supérieur (ANAQ-Sup).

Il est responsable du maintien de l'ordre et de la sécurité dans l'université.

Dans l'exercice de ses fonctions, le recteur est assisté par deux vice-recteurs : le vice-recteur chargé des études et le vice-recteur chargé de la recherche, de l'innovation, des relations extérieures et du partenariat. Ils sont nommés par décret, sur proposition du Ministre de l'Enseignement supérieur, après avis conforme du Recteur pour une durée ne dépassant pas celle du mandat de ce dernier.

Le recteur peut déléguer une partie de ses pouvoirs aux vice-recteurs. En cas d'absence, l'intérim est assuré par l'un des vice-recteurs.

Le Secrétaire général, placé sous l'autorité du recteur, coordonne l'activité administrative. Il est, en outre :

- responsable des affaires juridiques et des archives ;
- gardien des sceaux de l'université.

Le secrétaire général est nommé par décret parmi les agents de la hiérarchie "A.1" après une procédure d'appel à candidatures dont les modalités sont fixées par décret.

Il assure la préparation et la conservation des actes officiels et des règlements de l'université et en atteste l'authenticité.

Il assiste aux réunions du conseil d'administration et du conseil académique sans voix délibérative et en tient procès-verbal.

Le secrétaire général veille à la signature et au suivi des contrats conclus entre l'université et les tierces. Il assure la gestion des communications internes et externes de l'université.

2.4 L'Assemblée de l'Université (AU)

NB : L'assemblée de l'Université est appelée à disparaître dès la mise en place effective des nouveaux organes.

L'AU donne son avis sur :

- les formations continues initiales ouvertes et à distance ;
- la recherche scientifique et technologique ;

- les relations extérieures et le partenariat ;
- la vie universitaire ;
- l'insertion des étudiants ;
- toutes les questions soumises par le Conseil d'Administration.

Elle est composée des membres suivants :

- le Recteur ;
- un représentant du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MESR) ;
- un représentant du Ministre de la Santé ;
- le Vice Recteur chargé des Etudes ;
- le Vice Recteur chargé de la Recherche, de l'Innovation, des Relations Extérieures et du Partenariat ;
- les Directeurs d'Unités de Formation et de Recherche et d'Instituts ;
- le Directeur de la Bibliothèque ;
- le Directeur du Centre Régional des Œuvres Universitaires sociales ;
- le Directeur de la Scolarité ;
- les représentants des enseignants ;
- un représentant des syndicats d'enseignants ;
- trois représentants des secteurs professionnels dans la région ;
- un représentant du Personnel administratifs, technique et de services ;
- trois étudiants ;
- deux représentants des anciens étudiants (alumni).

2.5 Les directions d'UFR

Les directeurs d'UFR sont chargés de la direction pédagogique et administrative des UFR.

Le Directeur préside le Conseil d'UFR :

- Il est chargé de l'administration intérieure et de la sécurité de l'UFR ;
- Il s'assure de l'exécution des délibérations du conseil d'UFR ;
- Il exécute les décisions du Conseil d'Administration qui concernent l'UFR ;
- Il veille à l'observation des lois, règlements et instructions, ainsi qu'au déroulement régulier des cours, conférences, travaux pratiques et dirigés et des examens ;
- Il règle le service des examens et donne son avis sur les équivalences et dispenses de grades;
- Il a le droit d'avertissement et d'admonestation à l'égard des étudiants.

2.6 Les directions d'Instituts

Le Directeur est responsable de la gestion et du fonctionnement de l'Institut. Il exerce ses pouvoirs sous le contrôle du Conseil d'Administration. A ce titre, il est chargé de :

- préparer, en rapport avec le Président, les réunions du Conseil d'Administration de

l’Institut ;

- proposer au Conseil d’Administration de l’Institut les programmes d’activités et d’assurer leur réalisation ;
- mettre en œuvre les programmes de formation de l’institut, proposés par le conseil d’orientation pédagogique et validés par le Conseil d’Administration ;
- gérer les fonds mis à la disposition de l’Institut dont il est administrateur des crédits et présenter les comptes administratifs ;
- établir toutes relations avec les personnalités et les organismes pouvant s’intéresser au fonctionnement de l’institut ;
- proposer au Recteur la création de tout service nécessaire au bon fonctionnement de l’institut ;
- observer et faire observer les règles d’organisation et de fonctionnement de l’Institut ;
- présenter un rapport d’activité annuel devant le Conseil d’Administration.



3. Inscriptions à l'Université

3.1 Inscription des nouveaux bacheliers

3.1.1 Préinscription sur Campusen

L'orientation à l'université au Sénégal se fait à travers la plateforme d'admission nationale du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, campusen. C'est un processus d'orientation, de préinscription et d'inscription des nouveaux bacheliers qui seront admis dans les universités publiques et privées.

Elle est accessible et ouverte à tous les bacheliers de l'année en cours sur le site www.campusen.sn après la publication des résultats du BAC.

Les candidats peuvent procéder à une préinscription avant le démarrage du baccalauréat et confirmer leur inscription et choix de filières juste après les résultats du Bac. Ensuite, l'orientation du bachelier se fera sur la base des données fournies (choix).

Le bachelier doit à travers campusen, accéder à son compte personnel pour vérifier le choix proposé. Dès lors, il peut confirmer, renoncer la proposition ou attendre la prochaine orientation.

NB : La préinscription en ligne est obligatoire pour être admis dans une des universités du Sénégal.

La procédure de préinscription comporte deux étapes :

1. La création de compte

Avant de démarrer la procédure d'inscription sur campusen, le candidat doit obligatoirement disposer d'un numéro de CNI (Carte Nationale d'Identité), d'une adresse électronique et d'un numéro de téléphone portable valides.

Sur le site www.campusen.sn, le bachelier fournit et valide les informations suivantes: prénom et nom, numéro de table, année de Bac et date de naissance, numéro de téléphone, adresse etc.

Il peut alors confirmer la création de son compte (en cliquant sur le lien indiqué) à la réception du lien de confirmation dans sa boîte de messagerie électronique. Ses paramètres de connexion (identification nationale de l'étudiant, INE et mot de passe) lui seront alors envoyés.

2. Le dépôt de dossier

Le bachelier doit se connecter sur le site www.campusen.sn avec les paramètres de connexion reçus. Il peut ainsi créer ses dossiers selon le type, avec entretien ou sans entretien. Il est possible de créer autant de dossiers que de types de dossiers existants.

Il doit obligatoirement faire un choix au maximum de trois (3) filières pour chaque établissement éligible, puis les classer par ordre décroissant de préférence (du choix le plus souhaité jusqu'au choix le moins voulu) avant de procéder à l'enregistrement « déposez votre dossier ».

NB : Le candidat a la possibilité de modifier l'ordre de préférence de ses choix jusqu'à la date limite d'inscription en ligne (dernier délai).

3.1.2 Validation de l'inscription à l'université

L'inscription à l'université comporte six (6) étapes successives obligatoires :

- 1- Aller sur le site www.campusen.sn ou consulter votre email utilisé lors de la préinscription pour vérifier votre orientation ;
- 2- Vérifier la liste des prestataires agréés par le Ministère avec leurs conditions de paiement ;
- 3- Payer votre inscription via le prestataire que vous avez choisi ;
- 4- Garder soigneusement votre reçu de paiement ;
- 5- Aller à nouveau dans le site www.campusen.sn puis saisir le numéro de votre reçu de paiement ;
- 6- Valider votre inscription définitive sur le site.

3.1.3 Inscription à l'UADB

Le bachelier devra par la suite, se présenter à la direction de la scolarité de l'UADB pour finaliser son inscription administrative et pédagogique dans la filière choisie avec un dossier comportant les pièces suivantes :

- la copie de la CNI (carte nationale d'identité) légalisée ;
- l'attestation et le relevé de notes du Bac (les originaux et les copies légalisées) ;
- le reçu de paiement délivré par l'opérateur de transfert d'argent.

NB : Le bachelier peut déjà chez lui ou sur place, compléter le formulaire d'inscription en ligne en se connectant sur la plateforme LMDPRO via le site <http://www.uadb.edu.sn>.

3.2 Réinscription à l'UADB

La réinscription à l'université comporte sept (7) étapes :

- 1- S'inscrire en ligne sur le site www.uadb.edu.sn ;
- 2- Retrait d'une fiche d'inscription au niveau de la Scolarité ;
- 3- Paiement de frais d'inscription à la comptabilité ;
- 4- Visite médicale au service CROUS ;
- 5- Recueillir un quitus de la Bibliothèque ;
- 6- Prise de photo numérique au niveau de la Direction de la scolarité ;
- 7- Dépôt du dossier complet (fiche remplie, copie CNI légalisée, attestation de passage).

3.3 Allocation d'études

Chaque année après les inscriptions, le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR) classe les bacheliers selon le mérite. Il attribue une bourse d'études payable chaque mois.

Cette allocation peut être une bourse d'excellence destinée aux titulaires d'une mention bien ou très bien au BAC, une bourse pédagogique ou une bourse sociale.

Les nouveaux bacheliers non attributaires de bourse peuvent demander une aide d'Etat en déposant un dossier constitué des pièces suivantes:

- Un formulaire rempli de demande d'aide ;
- Une photocopie de la carte nationale d'identité ;
- Une photocopie certifiée conforme du diplôme du baccalauréat ;
- Une photocopie du certificat d'inscription et/ou de la carte d'étudiant.

Concernant les étudiants qui ne sont pas boursiers en L1 et qui passent en L2, ils peuvent formuler une demande de bourse en déposant un dossier constitué des pièces suivantes :

- Un formulaire rempli de demande de bourse ;
- Une photocopie de la carte nationale d'identité ;
- Une photocopie certifiée conforme du diplôme du baccalauréat ;
- Une photocopie certifiée conforme de la dernière attestation de réussite ;
- Une photocopie du certificat d'inscription et/ou de la carte d'étudiant.

Tous ces dossiers sont déposés à la Direction de la scolarité qui se charge de les envoyer à la Direction des bourses.

Comment se fait le renouvellement de la bourse ?

- Le Renouvellement ferme

Chaque début d'année universitaire (entre octobre-novembre), la Direction des bourses procède à un renouvellement automatique des bourses des étudiants de L1, L2 et M1 qui n'ont jamais redoublé et qui s'étaient régulièrement inscrits l'année antérieure.

- Le Renouvellement conditionné

Il est effectué après envoi des résultats de l'année antérieure. En plus des résultats envoyés par la direction de la scolarité à la Direction des Bourses, chaque étudiant qui a droit au renouvellement doit déposer un dossier comportant les pièces suivantes :

- Un formulaire de demande de renouvellement ;
- Une photocopie certifiée conforme de la dernière attestation de réussite ;
- Une photocopie du certificat d'inscription et/ou de la carte d'étudiant.

A qui s'adresser ?

Pour toutes les questions qui ont trait à la bourse, l'étudiant peut s'adresser à la Direction de la scolarité.

par mail à l'adresse : dirsco@uadb.edu.sn

par téléphone : (+221) 33 973 34 32.

4. Le Contrat De Performance (CDP) et accompagnement de l'étudiant

4.1 Le Contrat De Performance (CDP)

Le gouvernement du Sénégal a entrepris en 2011, avec l'appui de la Banque Mondiale l'élaboration de programmes de développement de l'enseignement supérieur. Le projet, « Projet de Gouvernance et de Financement de l'Enseignement Supérieur axés sur les Résultats (PGF-Sup) » compte trois composantes dont le contrat de performance. Ce dernier implique toutes les universités dont l'UADB.

Pour son développement, l'Université a signé le 23 Août 2012 son contrat, dans lequel, elle s'engage à réaliser cinq (05) grands objectifs :

- l'amélioration de l'efficacité interne ;
- l'amélioration de l'utilisation des TIC ;
- l'amélioration de la qualité des enseignements ;
- le renforcement des liens avec le monde du travail ;
- l'amélioration de la gouvernance.

Ces objectifs sont décomposés en stratégies et éclatés en actions que l'université devra réaliser afin d'atteindre les résultats définis en matière d'efficacité et de qualité de l'Enseignement supérieur. Le tableau suivant résume les différentes actions à mener.



Récapitulation des actions du CDP de l'UADB

| OBJECTIFS | STRATEGIES | ACTIONS A MENER | INDICATEUR (S) DE PERFORMANCE |
|---|---|--|---|
| 1. Amélioration de l'efficacité interne | 1.1 Accompagner les étudiants dans les apprentissages et l'assimilation | 1.1.1 Sessions de mise à niveau pour les L1 | Taux de promotion à la fin de la première année Taux de rétention au premier cycle, Taux de redoublement au premier cycle. |
| | | 1.1.2 Sessions de préparation aux examens | Taux de promotion à la fin de la première année, Taux de rétention au premier cycle, Taux de redoublement au premier cycle. |
| | des connaissances | 1.1.3 Sessions de formation dans les techniques d'apprentissage (« Apprendre autrement ») | Taux de promotion à la fin de la première année, Taux de rétention au premier cycle, Taux de redoublement au premier cycle |
| | | 1.1.4 Sessions de médiation pour les étudiants en difficulté | Taux de promotion à la fin de la première année, Taux de rétention au premier cycle, Taux de redoublement au premier cycle |
| | 1.2 Mettre des ressources pédagogiques à la disposition des étudiants | 1.2.1 Mettre en place le Centre de Documentation, d'Information et d'Orientation (CDIO), actuel BAIO | Taux de promotion à la fin de la première année, Taux de rétention au premier cycle, Taux de redoublement au premier cycle |
| | | 1.2.2 Soutien à la publication de manuels, fascicules par les enseignants | Taux de promotion à la fin de la première année, Taux de rétention au premier cycle, Taux de redoublement au premier cycle |
| | | 1.3.1 Renforcer le fonds documentaire (à travers surtout l'acquisition des ouvrages indiqués dans les syllabus) | Taux de promotion à la fin de la première année, Taux de rétention au premier cycle, Taux de redoublement au premier cycle. |
| | 1.3 Renforcer le plateau pédagogique de la bibliothèque | 1.3.2 Accès (abonnement, inscription) à des bibliothèques numériques et à des bases de données | Taux de promotion à la fin de la première année, Taux de rétention au premier cycle, Taux de redoublement au premier cycle, Pourcentage de cours utilisant explicitement les TIC. |
| | | 1.3.3 Organisation d'activités pédagogiques d'animation de l'espace académique (conférences, ateliers, etc.) | Taux de promotion à la fin de la première année, Taux de rétention au premier cycle, Taux de redoublement au premier cycle. |
| 2. Amélioration de l'utilisation des TIC | 2.1 Renforcer le plateau technologique | 2.1.1 Appui au Centre de Ressources Informatiques | Nombre de cours disponibles en ligne, Pourcentage de cours utilisant explicitement les TIC. |
| | | 2.1.2 Renforcer la plateforme d'enseignement en informatique | Pourcentage de cours utilisant explicitement les TIC. |
| | 2.2 Promouvoir l'utilisation des TIC par les étudiants et les PER | 2.2.1 Faciliter l'acquisition par les étudiants d'ordinateurs personnels | Pourcentage d'ordinateurs personnels par étudiant, Pourcentage de cours utilisant explicitement les TIC. |
| | | 2.2.2 Promouvoir l'utilisation des TIC dans les enseignements | Nombre de cours disponibles en ligne, Pourcentage de cours utilisant explicitement les TIC. |
| 3. Amélioration de la qualité | 3.1 Renforcer la maîtrise et la pratique du système LMD | 3.1.1 Appui à la commission LMD | Pourcentage de programmes offerts selon le format LMD. |
| | | 3.1.2 Formations dans la pédagogie universitaire : pédagogies actives, méthodes d'évaluation, etc. | Pourcentage d'enseignants ayant suivi une formation dans les exigences du LMD, Pourcentage de programmes offerts selon le format LMD, Nombre de programmes soumis à l'accréditation de l'ANAQ. |

Récapitulation des actions du CDP de l'UADB

| | | | |
|--------------------------|---|--|--|
| des enseignements | | 3.1.3 Formations dans la gestion pédagogique du LMD | Pourcentage d'enseignants ayant suivi une formation dans les exigences du LMD, Pourcentage de programmes offerts selon le format LMD, Nombre de programmes soumis à l'accréditation de l'ANAQ. |
| | | 3.1.4 Activités de production et de mises à jour de documents pédagogiques (guide LMD, maquettes pédagogiques, plans de cours, offre de services, etc.) | Pourcentage de programmes offerts selon le format LMD, Nombre de programmes soumis à l'accréditation de l'ANAQ. |
| | | 3.1.5 Acquisition de ressources documentaires liées au LMD et à la pédagogie universitaire. | Pourcentage de programmes offerts selon le format LMD, Pourcentage d'enseignants ayant suivi une formation dans les exigences du LMD (auto-formation). |
| | | 3.2 Améliorer les conditions d'enseignement et d'apprentissage | <p>3.2.1 Equipement et aménagement des salles de TP</p> <p>3.2.2 Réhabilitation des amphis et des salles d'enseignement</p> |
| | | 3.3 Mettre en œuvre une politique d'assurance qualité | <p>3.3.1 Renforcer les compétences du personnel dans le domaine de l'assurance- qualité</p> <p>3.3.2 Développer des activités et des programmes en assurance-qualité</p> |
| | 4.1 Renforcement des liens Université/Entreprise | 4.1.1 Appuyer les activités et les programmes de la cellule Université/Entreprise | Pourcentage de programmes de formation professionnelle comportant une expérience de travail créditee, Pourcentage de programmes offerts selon le format LMD |
| | | 4.1.2 Renforcer la participation des professionnels (dans la conception des programmes et les activités d'enseignement) | Pourcentage de cours offerts par des professionnels, Pourcentage de programmes offerts selon le format LMD. |
| | | 4.2 Mieux préparer les étudiants à la vie professionnelle | Pourcentage de cours offerts par des professionnels, Pourcentage de programmes offerts selon le format LMD. |
| | 5.1 Appuyer le fonctionnement des organes de gouvernance | 5.1.1 Appui à la mise en place du Conseil d'Administration | Mise en œuvre d'un mécanisme d'assurance qualité fonctionnelle. |
| | | 5.1.2 Mise en conformité des organes de l'université | Mise en œuvre d'un mécanisme d'assurance qualité fonctionnelle. |

| | | avec la nouvelle loi sur les universités | |
|---|--|---|---|
| 5. Amélioration de la gouvernance | 5.2 Mettre en place un système de gestion du CDP | 5.2.1 Renforcement de l'équipe de gestion du CDP | Pourcentage du personnel administratif formé dans la gestion du CDP et du système LM D. |
| | | 5.2.2 Renforcer la formation du personnel dans la gestion du CDP | Pourcentage du personnel administratif formé dans la gestion du CDP et du système LM D, Mise en œuvre d'un mécanisme d'assurance qualité fonctionnelle. |
| | | 5.2.3 Activités pour la revue interne de la mise en œuvre du CDP (séminaires, ateliers, bulletin semestriel...) | Pourcentage du personnel administratif formé dans la gestion du CDP et du système LM D. |
| 5.3 Renforcer la formation et les capacités du personnel dans la gestion du LMD | | 5.3.1 Renforcer la formation du personnel administratif dans la gestion du LMD ("Gérer et administrer autrement") | Pourcentage du personnel administratif formé dans la gestion du CDP et du système LM D, Mise en œuvre d'un mécanisme d'assurance qualité fonctionnelle. |
| | 5.4 Améliorer la gestion administrative de la scolarité, des études et des étudiants | 5.4.1 Mettre en place un système de production et de gestion de cartes d'étudiants multi-applicatives (accès aux services, contrôle, etc.) | Mise en œuvre d'un système pour finaliser les inscriptions une semaine avant le début des cours, Mise en œuvre d'un système de contrôle pour réduire le nombre d'étudiants en situation irrégulière (étudiants défaillants) . |
| | | 5.4.2 Mettre en place un dispositif permettant d'anticiper sur les inscriptions des étudiants (une semaine avant le début des cours) | Mise en œuvre d'un système pour finaliser les inscriptions une semaine avant le début des cours . |
| 5.5 Accroître les ressources générées par l'institution | | 5.4.3 Mettre en place un dispositif de contrôle et de suivi de la présence et de l'assiduité des étudiants | Mise en œuvre d'un système de contrôle pour réduire le nombre d'étudiants en situation irrégulière (étudiants défaillants). |
| | | 5.5.1 Mise en œuvre d'une politique fundraising | Pourcentage de ressources propres générées par l'institution. |
| | | 5.5.2 Développer des actions de communication et des projets de conventions sur les fonctions de service | Pourcentage de ressources propres générées par l'institution. |

Tableau 5 : Récapitulation des actions du CDP de l'UADB





La promotion de l'utilisation des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) par les étudiants et le PER (personnel d'enseignement et de recherche) est fondamentale dans les enseignements et les apprentissages.

Pour cela, le contrat de performance (CDP) à travers l'objectif 2, « amélioration de l'utilisation des TIC », a mis en place un fonds de garantie pour appuyer l'acquisition par les étudiants d'ordinateurs personnels. Le programme permet de financer, à travers un système de prêt et de subvention l'acquisition par les étudiants d'ordinateurs portables.

Les étudiants intéressés peuvent consulter le site de l'UADB pour plus d'information : www.uadb.edu.sn.

4.3 Les sessions d'aide à la réussite

Il est prévu, dans l'objectif 1 « amélioration de l'efficacité interne » du Contrat de Performance, d'accompagner les étudiants dans les apprentissages et l'assimilation des connaissances :

Les sessions de mise à niveau pour les nouveaux bacheliers sont organisées avant le démarrage des cours, pour leur permettre notamment de disposer des pré-requis nécessaires à certains enseignements.

Le Bureau d'Accueil d'information et d'orientation (BAIO), en collaboration avec les UFR, vous informera du calendrier de démarrage.

Les sessions de formation aux techniques d'apprentissage se tiennent chaque année et permettent d'aider les étudiants à « apprendre autrement » afin de ne pas confondre l'apprentissage et la mémorisation.

Les sessions de remédiation pour les étudiants en difficulté permettent d'intervenir à temps, et donc de prévenir en quelque sorte les situations d'échec. Vous pouvez prendre contact avec le personnel du BAIO en cas de difficulté liée à l'assimilation d'un cours (une faible note de devoir par exemple).

Le tutorat d'accompagnement (remédiation pour étudiants en difficulté) est ouvert à tous les étudiants en année de licence (1, 2 et 3) qui ont besoin d'être soutenus dans certaines matières. Des étudiants de niveau plus élevé (encadrés par les enseignants) leurs apportent une aide méthodologique et un soutien pédagogique.

Les sessions de préparation aux examens aident à la révision des thèmes ou questions sur lesquels les étudiants éprouvent des difficultés. Elles se tiennent à la fin de chaque semestre.



5. L'UFR Economie, Management et Ingénierie Juridique (ECOMIJ)

Mot du Directeur



L'UFR Economie Management et Ingénierie Juridique reçoit chaque année un flux important d'étudiants venant essentiellement des séries S2, L1, L2 et G. Elle s'appuie sur un personnel enseignant permanent et une palette de professionnels qui évoluent dans les domaines du management, de l'économie et de la pratique du droit. Les professionnels sont impliqués dans l'élaboration des maquettes et le déroulement des enseignements.

Objectifs des formations

L'UFR offre des formations essentiellement professionnelles dans les domaines de l'économie, de la gestion et du droit. Les stages et les mémoires sont des points forts de la formation. Les séjours en entreprises dans les administrations publiques ou les ONG, mais aussi la rencontre de divers professionnels et spécialistes aident nos diplômés à s'insérer plus facilement dans le marché de l'emploi.

Notre objectif est de former des étudiants opérationnels et capables d'évoluer dans divers secteurs d'activités.

Le département d'économie offre un parcours qui forme des étudiants en analyse et prévisions économiques, en gestion de projets, en politique de développement, en banque-finance et en assurance, en utilisant des outils théoriques et pratiques (quantitatifs et qualitatifs). Les études en économie débouchent sur les métiers suivants : analyste économique, chargé de projet, gestionnaire de programme économique, cadre intermédiaire ou supérieur des Ministères, des directions et cellules techniques, des collectivités territoriales, etc.

Le département de management propose aux étudiants une formation leur permettant d'évoluer dans des organisations publiques, privées et à but non lucratif. La formation débouche sur les métiers suivants : analyste financier, consultant, responsable administratif et financier, contrôleur de gestion, auditeur, chargé de projets, etc.

Le département d'ingénierie juridique offre une formation juridique innovante et de qualité comportant l'enseignement de toutes les matières fondamentales du droit privé (Droit civil, Droit des obligations, Droit des biens...) et du droit public (Droit constitutionnel, Droit administratif, Finances publiques ...), avec des possibilités de spécialisation à partir de la troisième année.

Cette Licence en droit a pour objectif de résoudre un problème relatif à la formation de cadres intermédiaires intervenant dans les secteurs innovants et porteurs tels que les

domaines de l'environnement et du foncier, du commerce électronique et de la cyber sécurité, de l'administration publique et du droit des affaires.

L'offre de formation en ingénierie juridique débouche sur quatre options :

- L'option Commerce électronique et Cyber-sécurité offre des possibilités d'insertion dans les cabinets d'experts judiciaires en informatique, d'avocats et dans les organisations privées, publiques et à but non lucratif.
- L'option Management juridique environnemental et foncier permet de former des cadres intermédiaires de la fonction publique, des organismes internationaux, des conseillers juridiques en environnement et foncier.
- L'option Administration publique permet de former des cadres intermédiaires des institutions publiques et para-publiques ainsi des organismes internationaux.
- L'option droit des affaires permet de former des juristes internes d'entreprises privées, de banques et de cabinets d'affaires.

Les diplômes proposés

Les diplômes que nous proposons sont les suivants :

❖ Diplômes de Licence

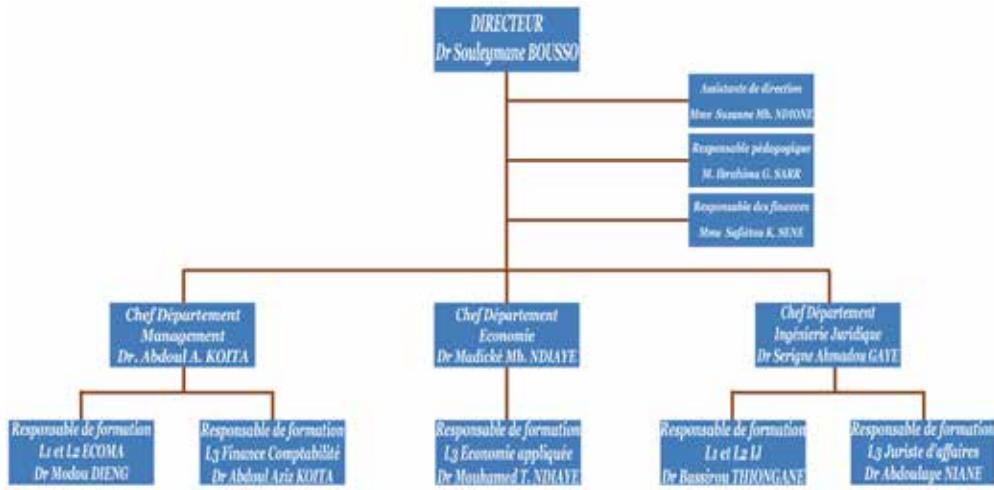
- Licence en Economie Appliquée
- Licence en Finance comptabilité
- Licence en management des organisations publiques, privées responsables (MOPPR)
- Licence en Commerce électronique et Cyber-sécurité
- Licence en Management Juridique environnemental et foncier
- Licence en Juriste d'affaires
- Licence en Administration publique

❖ Diplômes de Master

- Master en droit privé
 - Option : Juriste d'affaires
 - Option : Commerce électronique et cyber-sécurité
- Master en droit public
 - Option : Administration publique
 - Option : Management juridique, environnemental et foncier
- Master en fiscalité (en partenariat avec l'Ecole Nationale d'Administration)
- Master en Finance d'Entreprise et Ingénierie Financière
- Master en Ingénierie Comptable et Fiscale
- Master en Comptabilité Contrôle Audit
- Master en Ingénierie du développement territorial

- Option : Management des organisations territoriales
- Option : Economie et gouvernance des territoires
- Master Econométrie appliquée
- Option : Economie du développement
- Option : Monnaie banque finance

L'organigramme de l'UFR ECOMIJ



6. L'UFR Sciences Appliquées et Technologies de l'Information et de la Communication (SATIC)

Mot du Directeur



Aujourd’hui nos universités sont en proie à toutes sortes de difficultés, qui ont pour noms : massification des effectifs, insuffisance de ressources budgétaires et parfois inadéquation entre les programmes de formation et le besoin du marché de l’emploi. Une tendance que le nouveau système LMD tente d’ailleurs de redresser. C'est surtout avec un travail assidu, une réflexion continue, une persévérance que nous arriverons à faire avancer les choses dans notre université implantée au Baol, en plein milieu rural. Aujourd’hui, nous devons continuer de nous interroger sur la mission de l’Université et demeurer à l'avant-garde de la réflexion et des réformes nécessaires pour mieux l’accomplir. C'est par la recherche que les acteurs de l'UADB, à travers des thématiques centrées autour des préoccupations des populations locales, parviendront à trouver les solutions aux problèmes posés.

Ainsi nous devons réfléchir, tous ensemble, à la vision d’avenir que nous souhaitons pour l’UFR SATIC, pour une formation de qualité, un encouragement à la recherche, à l’innovation et au partenariat afin que l’excellence soit toujours la constance à l’UADB. Les sciences sont le socle de toute activité humaine et sans elles, aucun progrès ne saurait prospérer. Les défis actuels d’un monde en perpétuelles mutations, dominé par les technologies numériques et recherches scientifiques ne cessent de nous démontrer l’importance des Sciences. Il est temps de motiver nos élèves qui sont les prochaines générations d’étudiants et d’enseignants à recon siderer les sciences.

Nous nous réjouissons aujourd’hui des résultats obtenus dans le domaine des sciences grâce aux efforts consentis collégialement par tous les membres de l’UFR. C'est donc une réussite partagée par tous et pour tous. La bonne organisation, le management de qualité, l’unité et la cohésion entre les différents membres de l’UFR, la bonne ambiance de travail sont autant de raisons qui sont à la base de ces succès.

Objectifs des formations

Les formations à l’UFR SATIC sont essentiellement conçues suivant une orientation professionnalisa nante. L’UADB a dès sa création, adopté le système LMD qui offre à l’étudiant l’opportunité de confectionner son propre parcours, ce qui lui permettra après sa licence de suivre sans grande difficulté une formation poussée dans les différentes disciplines.

La filière Technologies de l’Information et de la Communication (TIC) forme des licenciés professionnels en Administration et Maintenance des Réseaux Téléinformatiques, aptes à installer, administrer et assurer la maintenance des systèmes informatiques et des réseaux téléinformatiques. Elle encadre également des licenciés professionnels en Développement et Administration d’Applications Web capables de développer, d’installer et d’administrer des applications web . Enfin, elle assure la formation de licenciés professionnels en Création

Multimédia avec des compétences avérées pour le traitement d'images, la conception de documents publicitaires, la capture et la diffusion de sons et la réalisation et le montage de vidéos.

La filière Mathématiques-Physique-Chimie (MPC) offre une formation en Chimie Appliquée qui donne aux diplômés la capacité de planifier, d'exécuter et de contrôler les opérations relatives aux processus de fabrication et aux activités de laboratoire liées au domaine de la chimie.

La filière Statistique et Informatique Décisionnelle forme des spécialistes capables de travailler dans tous les secteurs d'activités. Ils sont formés pour analyser, concevoir, gérer et exploiter des données à des fins de prise de décision.

Enfin, les parcours Physique-Chimie et Mathématiques permettent l'accès aux métiers de l'ingénierie dans l'industrie, de l'enseignement moyen et supérieur et de la recherche.

Les diplômes proposés

Les diplômes que nous proposons sont les suivants :

Sept (7) licences dont cinq (5) professionnelles et cinq (5) Masters.

❖ **Diplômes de Licence**

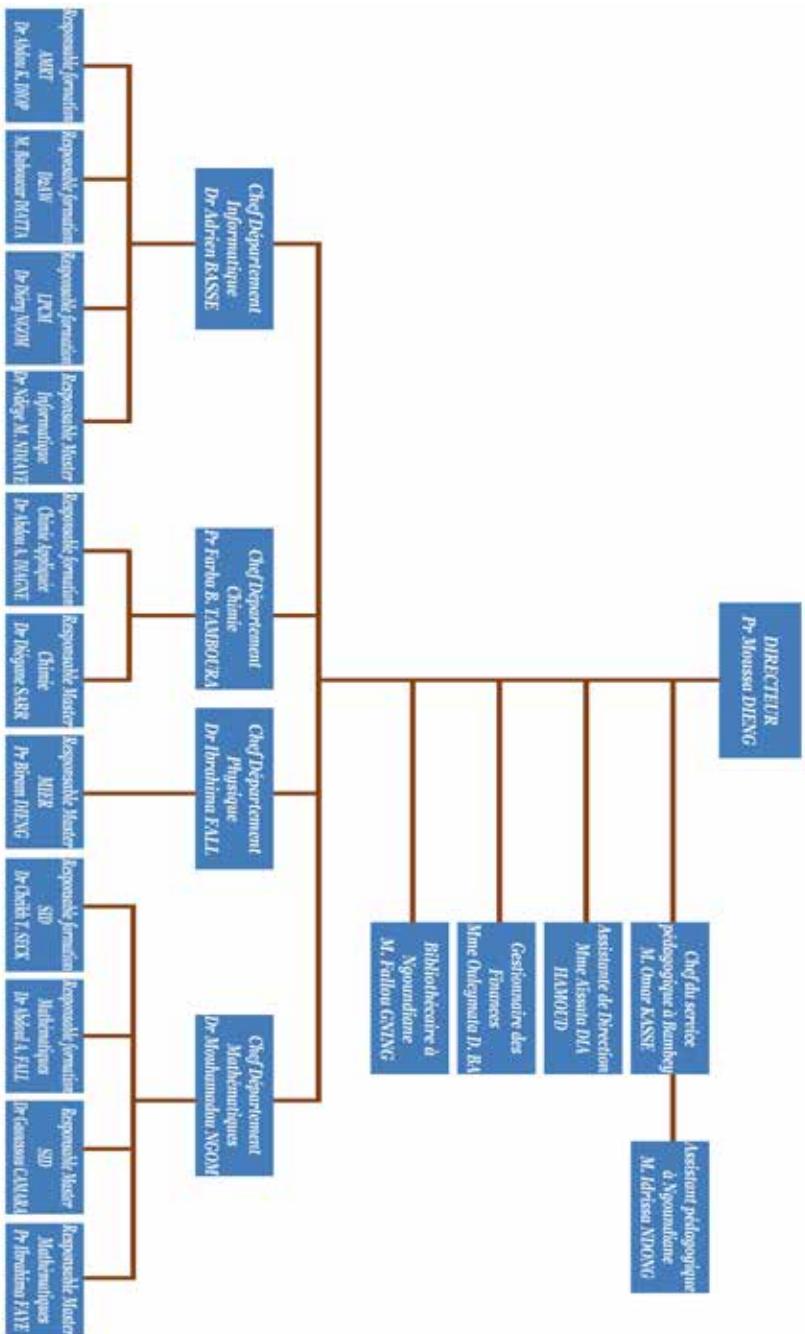
- Licence en Chimie Appliquée (CA),
- Licence en Statistique et Informatique Décisionnelle (SID),
- Licence en Administration et Maintenance des Réseaux Téléinformatiques (AMRT),
- Licence en Développement et Administration d'Applications Web (D2AW),
- Licence Professionnelle en Création Multimédia (LPCM),
- Licence en Physique-Chimie (PC),
- Licence en Mathématiques (MA),

❖ **Diplômes de Master**

- Master de Chimie
 - Option : Chimie Physique
 - Option : Chimie Inorganique
 - Option : Chimie Organique
- Master en Informatique
 - Option : Systèmes et Réseaux
 - Option : Systèmes d'Information
- Master en Statistique et Informatique Décisionnelle (MSID),
- Master Interuniversitaire d'Énergies Renouvelables (MIER),
- Master en Mathématiques et Applications (MMA).

LIVRET D'ACCUEIL DE L'ÉTUDIANT

L'organigramme de l'UFR SATIC



Contact : ufsatic@uadb.edu.sn

Mot du Directeur



Au Sénégal et dans la sous-région, l'Université Alioune Diop de Bambe (UADB) est la première à développer une formation de niveau Licence et Master professionnel en Santé Communautaire.

Depuis 2007, la filière santé communautaire devenue UFR Santé et développement durable tente de jouer un rôle important dans le développement de la santé publique au Sénégal. De par son implantation en milieu rural, un milieu caractérisé par une pauvreté relativement accentuée et un environnement en détérioration continue, l'UADB compte contribuer pleinement au développement économique et social du pays en général et de la région de Diourbel en particulier.

Pour ce faire, elle offre aux étudiantes et étudiants du Sénégal et de la sous-région une formation de niveau Licence en développement durable. Ces formations entrent en droite ligne avec les objectifs du Plan Sénégal émergeant (PSE) qui cherchent à garantir un équilibre entre le développement des activités productives et la gestion de l'environnement et de la santé.

Les enseignements se déroulent sur deux sites : Bambe et Diourbel. L'UFR SDD reçoit des bacheliers toutes séries confondues. La capacité d'innovation de l'UFR SDD est le fruit du dévouement des uns et de la mobilisation des autres.

Objectifs des formations :

La formation en santé communautaire a pour objectif de faire acquérir aux étudiants (es) des connaissances et des aptitudes sur :

- la compréhension des problèmes et des déterminants de la santé d'une population ;
- les différentes approches théoriques ;
- les différentes méthodes de recherche leur permettant de susciter une réflexion critique, épistémologique et éthique en santé.

Les apprentissages en développement durable et management de l'environnement (DDME), quant à eux, ont pour objectif de former des étudiants (es) en mesure de comprendre les enjeux de développement durable, de développer des compétences pour relever les défis sociaux-économiques et environnementaux au sein de leur communauté et de travailler dans l'interdisciplinarité.

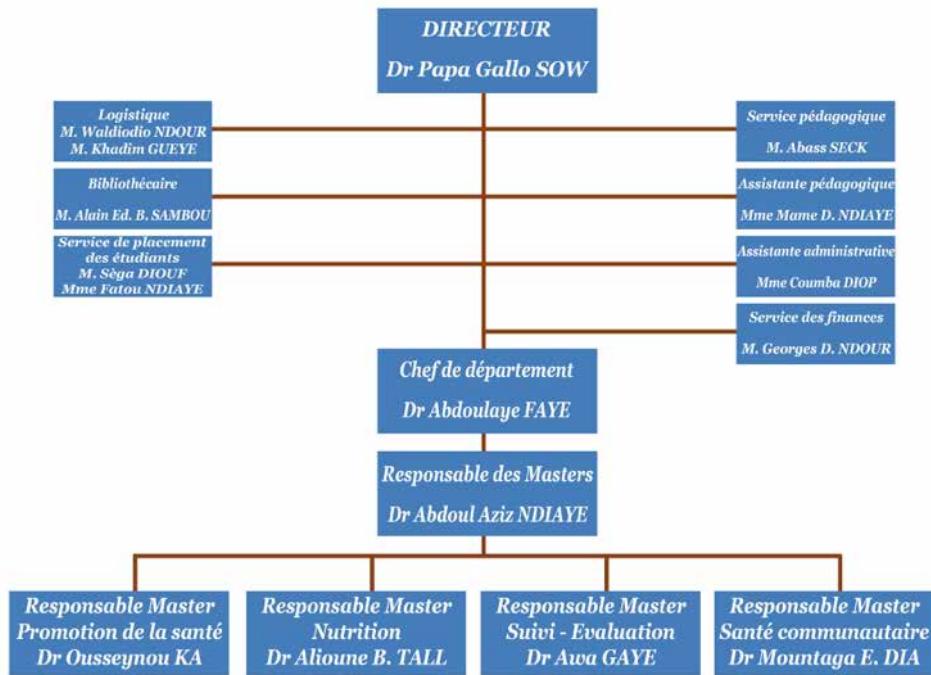
Les diplômes proposés

Les diplômes que nous proposons sont les suivants :

- ❖ Licence de Santé Communautaire
- ❖ Licence Développement Durable et Management de l'Environnement (2DME)
- Option Agriculture et développement durable

- Option Responsabilité Sociétale des Entreprises/Santé
- Option Environnement
- ❖ Master Santé Communautaire
- Option Santé Communautaire
- Option Nutrition
- Option Suivi Evaluation
- Option Promotion de la Santé

L'organigramme de l'UFR SDD



Contact : ufrsc@uadb.edu.sn

«Développement de capacités et de compétences»

Le Centre de Ressources de Dakar (CRD) de l’Université Alioune Diop de Bambe (UADB) a été mis en place dans une logique de production de ressources humaines à haute valeur ajoutée, de développement de l’employabilité des étudiants, de dynamisation des compétences individuelles des salariés et de consolidation du capital humain des organisations. A ce titre, il représente le Département Formation Continue de l’UADB à Dakar, où sont offertes des formations professionnelles en Licence, Master, des Certificats de compétence, etc.

Les programmes de formation sont basés sur des savoirs pluridisciplinaires associant les sciences juridiques, les sciences économiques et de gestion, les sciences humaines et sociales, les sciences de l’information et de la communication, les sciences de l’environnement et du développement durable, les sciences de la santé, etc.

A côté de la formation initiale, le CRD développe une formation permanente (séminaires, conférences, offre d’expertise) pour relever le défi du développement et de la gestion des compétences.

Les programmes du CRD sont élaborés dans l’exigence de l’ingénierie de la formation. L’offre de formation s’appuie sur les référentiels de compétences. Elle répond aux besoins sans cesse croissants des organisations face au déterminisme de l’économie de la connaissance et de l’information. Elle s’inscrit dans une stratégie de professionnalisation des enseignements et des filières.

Intégrer les programmes du CRD permettra aux professionnels, aux jeunes diplômés et aux organisations de :

- être dans une dynamique de progrès en développant des connaissances ;
- renforcer les capacités et compétences ;
- acquérir de nouvelles expériences ;
- se reconvertis et interagir avec un public professionnel ;
- disposer de profils à haute valeur ajoutée.

CENTRE DE RESSOURCES DE DAKAR

Villa 3, VDN MERMOZ PYROTECHNIE – BP. 16617 Tél. (221) 33 860 64 67 / 77 886 68 68/
Fax : 33 860 64 68 DAKAR-FANN – SENEGAL – NINEA : 4365161 OJO
Courriel : crd@uadb.edu.sn

OFFRE DE FORMATION DU CENTRE DE RESSOURCES DE DAKAR DE L'UNIVERSITE ALIOUNE DIOP DE BAMBEY

LICENCES PROFESSIONNELLES ET CERTIFICATS DE COMPETENCES

| | |
|--|--|
| Licences Professionnelles 3 | <ul style="list-style-type: none"> - Management et Administration des Organisations - Management des Etablissements Sanitaires et Sociaux - Création et Multimédia |
| Certificats de spécialisation et Cycles de séminaires | <ul style="list-style-type: none"> - Intelligence et Prospective territoriales - Audit de la Performance de la Chaîne logistique - Gestion et Valorisation des déchets - Gestion Axée sur les Résultats (GAR) - Partenariats Public/ Privé et Stratégies de Financement de projet |

MASTERS PROFESSIONNELS

| | |
|------------------|---|
| Masters 1 | <ul style="list-style-type: none"> - Développement durable et Management environnemental - Management, Gestion et Contrôle des Services et Programmes de santé - Management des Organisations: Administration comptable et financière - Management du Développement local et Ingénierie sociale |
| Masters 2 | <ul style="list-style-type: none"> - Développement durable et Management environnemental - Gestion et Administration des Marchés Publics, des Délegations de Services Publics et des Partenariats Public/Privé (PPP) - Management des Services et Programmes de santé - Management des Organisations: Administration comptable et financière - Management de projet, GAR et Pilotage du Changement - Management des TIC & Organisation - Management du Développement local et Ingénierie sociale |

Tél. (221) 33 860 64 67 / 77 886 68 68/ Fax : 33 860 64 68

DAKAR-FANN - SENEGAL



OFFRE DE FORMATION DU CENTRE DE RESSOURCES DE DAKAR DE L'UNIVERSITE ALIOUNE DIOP DE BAMBEY

CONDITIONS D'ACCES

| | |
|---|--|
| Licences Professionnelles (L3) | <ul style="list-style-type: none"> - Etre titulaire d'un BAC+2: L2, DEUG, DUES, DUEL, BTS, DUT, BTSA, DE UST, etc. - Présélection sur dossier et entretien |
| Certificats de Compétences | <ul style="list-style-type: none"> - Niveau BAC+2 - Nive au BAC avec une expérience professionnelle significative. |
| Masters 1 Professionnels (M1) | <ul style="list-style-type: none"> - Etre titulaire d'un BAC+3 : L3, Bachelor, etc. - Présélection sur dossier et sélection sur entretien |
| Masters 2 Professionnels (M2) | <ul style="list-style-type: none"> - Etre titulaire d'un BAC+4 : Maîtrise, Master 1 ou équivalent. - Présélection sur dossier et sélection sur entretien |

FORMULES DE PAIEMENT

| ELEMENTS | COÛTS DES FORMATIONS | | |
|---|----------------------|------------|------------|
| Formations | Licences 3 | Master s 1 | Master s 2 |
| Droits d'inscription | 250 000 | 300 000 | 300 000 |
| Mensualités | 50 000 | 70 000 | 90 000 |
| Nombre de mensualités | 10 | 10 | 10 |
| Coût total | 750 000 | 1 000 000 | 1 200 000 |
| Cas de prise en charge (Organisations) | 800 000 | 1 100 000 | 1 300 000 |

Villa 3, VDN MERMOZ PYROTECHNIE – BP. 16617
 Tél. (221) 33 860 64 67 / 77 886 68 68/ Fax : 33 860 64 68
 DAKAR-FANN - SENEGAL

9. L’Institut de Formation A Distance (IFOAD)



Institut de Formation à Distance

L’université pour tous, partout et à tout moment !

L’Institut de Formation À Distance (IFoAD) a une mission de formation, de recherche, d’impulsion et de vulgarisation de l’enseignement à distance à l’Université Alioune Diop de Bambe (UADB). À ce titre, il est chargé de :

- gérer et d’administrer les plateformes de formations à distance de l’université en collaboration avec le Centre de Ressources Informatiques (CRI) et les structures de formation ;
- former les concepteurs et tuteurs aux technologies éducatives ;
- accompagner les structures de formations dans la conception et la mise en œuvre de projets formation à distance ;
- organiser les regroupements et les examens délocalisés de l’IFoAD ;
- organiser des formations de courte durée à distance débouchant sur la délivrance d’un certificat ou d’une attestation ;
- organiser des formations diplômantes à distance (Licences, Masters) en collaboration avec les établissements d’enseignement de l’Université Alioune DIOP de Bambe ;
- organiser des formations Co diplômantes (Certificats, Licences, Masters) en collaboration avec des universités et instituts nationaux et étrangers ;
- renforcer la coopération avec les institutions partenaires pour le développement des formations à distance ;
- vulgariser les Technologies de l’Information et de la Communication pour l’Éducation (TICE) ;
- assurer et promouvoir la recherche dans le domaine de l’enseignement à distance.

Cours de remédiation pour les étudiants de l’UADB.

Il existe une plateforme d’apprentissage à distance pour les étudiants régulièrement inscrits à l’UADB. Il est accessible à l’adresse suivante : <http://www.ifoad.uadb.edu.sn/remediation/>

Offre de formation existante

- En collaboration avec la Téluq de l'Université du Québec
- Programme court de premier cycle en entreprenariat
- Programme court de deuxième cycle en technologie de l'information
En collaboration avec l'Université de Bretagne Sud (France)
- Master en Mathématiques et application des mathématiques

Projet d'offre de formation

- Certificat de Compétence en Informatique (Bureautique)
- Licence en Ingénierie Juridique Juristes d'Entreprises et d'affaires
- Licence en Management des Etablissements Sanitaires et Sociaux
- Master en Santé Communautaire
- Master en Alimentation Nutrition
- MOOC sur la Santé et le Sport

Site web: <http://www.ifoad.edu.sn>

Messagerie: ifoad@uadb.edu.sn

Facebook: IfoadUadb

Twitter: IFOAD-UADB

MOT DE L'EQUIPE DE DIRECTION

Dans un contexte marqué par la pénétration des technologies de l'information et de la communication dans tous les secteurs de la société, l'évolution et les mutations dans l'enseignement ne pouvaient pas être épargnées par ce vent de modernité, d'adaptation et d'innovation. Autant le contenu que la pédagogie de l'offre de formation seront affectées pour répondre aux besoins de développement et de gestion des compétences, de la flexibilité, de l'employabilité, de l'adaptation et de l'innovation que le rythme et la dynamique des changements intempestifs du paysage économique, social, environnemental, médiatique et technologique dans un monde globalisé ne cesse de nous imposer.

L'Université Alioune Diop de Bambey (UADB) ne pourrait pas ignorer ces nouvelles tendances et exigences qui vont déterminer notre avenir en général et l'avenir de l'enseignement en particulier. Enracinée dans une vision stratégique claire des enjeux liés à l'acquisition et à l'exploitation de la connaissance, elle anticipe par la création de l'Institut de Formation à Distance (IFoAD) pour adapter et renforcer sa capacité et son offre de formation tout en développant son ingénierie de production du savoir.

Ainsi, l'institut de formation à distance a pour objectif de :

- développer une offre de formation caractérisée par la diversification, l'innovation et l'approche par compétence ;
- proposer une offre de formation validée par des diplômes accrédités par l'UADB ;

- proposer une offre de formation stimulée et valorisée par des partenariats académiques et institutionnels nationaux et internationaux ;
- proposer une offre de formation soutenue par une plateforme technique ergonomique, fiable, pilotée par une équipe professionnelle compétente et qui s'appuie sur un management organisationnel et stratégique et une ingénierie pédagogique orientée vers le résultat, l'efficacité et la performance.

L'IFoAD est un institut de l'UADB à part entière, qui délivre des diplômes de l'université et qui contribue à relever les défis de la formation au XXI^e siècle. Les diplômes acquis par les candidats à la formation de l'institut bénéficient d'une garantie et d'une sécurité découlant de la reconnaissance institutionnelle de l'université et du rayonnement de son image.

L'EQUIPE IFOAD

Directeur : Dr Alassane DIOP (Enseignant Chercheur)

Responsable formation et recherche : Dr Dahirou GUEYE (Enseignant Chercheur)

Ingénieur techno-pédagogique : Mme Marie Hélène Mbollo BASSENE

Infographiste : Mr Omar KASSE

Conseillers : Dr Abdoulaye TAYE (Enseignant Chercheur)

Dr Adrien Basse (Enseignant Chercheur)

Etudier à Distance

L'IFOAD, c'est l'université partout, pour tous, à tout moment !



10. Les campus pédagogiques

Le campus de Bambey

Le Campus de Bambey constitue le site principal et abrite toute l'UFR ECOMIJ, les spécialisations en Administration et Maintenance de Réseaux Téléinformatiques (AMRT), Développement et Administration d'Applications Web (D2AW), la Licence



Professionnelle Création Multimédia (LPCM) et certaines cohortes de physique chimie, chimie appliquée, mathématiques, Statistique Informatique Décisionnelle de l'UFR SATIC. Nous retrouvons également à Bambey, des cohortes en santé communautaire de l'UFR SDD. Le rectorat, le secrétariat général, l'agence comptable et les autres services administratifs de l'université se trouvent à Bambey. On peut localiser d'autres blocs tels les logements étudiants, les salles de cours, le restaurant universitaire, l'amphithéâtre etc. Il existe trois autres campus pédagogiques à Ngoundiane, Diourbel et Dakar.

Contact : Tel : +221 33 973 34 32.

Le campus de Ngoundiane

Ngoundiane est une localité de la région de Thiès située à 35 kilomètres de Bambey. Le campus abrite les Licences 1 et 2 MPCI, la Licence 2 SID, les Masters 1 et 2 de Mathématiques, Physique et Chimie de l'UFR Sciences Appliquées et Technologies de l'Information et de la Communication (SATIC).

Contact : Tel : +221 33 952 54 56.

Le Campus de Diourbel

Diourbel, capitale régionale située à 25 km de Bambey, abrite les Masters 1 et 2 de l'UFR Santé et Développement Durable (SDD) ainsi que la Licence 1 en développement durable.

Contact : Tel : +221 33 971 15 75.

Effectif des étudiants par campus/genre :

| | Bambey | | Ngoundiane | | Diourbel | | ENA* | | CRD | | Total |
|---------------|-------------|------|------------|-----|------------|-----|-----------|----|------------|----|-------------|
| | F | G | F | G | F | G | F | G | F | G | |
| ECOMIJ | 525 | 795 | | | | | 61 | 4 | | | 1340 |
| SATIC | 158 | 483 | 94 | 421 | | | | | | | 1156 |
| SDD | 117 | 111 | | | 124 | 111 | | | | | 463 |
| CRD | | | | | | | | | 64 | 86 | 150 |
| Total | 800 | 1389 | 94 | 421 | 124 | 111 | 61 | 46 | 48 | 6 | 3109 |
| | 2189 | | 515 | | 235 | | 20 | | 150 | | 3109 |

ENA : étudiants du Master exécutif en Fiscalité pour l'Afrique francophone en collaboration avec l'Ecole nationale d'Administration*

Tableau 6 : Répartition des étudiants par UFR / Campus – décembre 2016

11. L'offre de formation à l'UADB

11.1 Tableau récapitulatif de l'offre de formation

| DOMAINES | L1 | L2 |
|--|--|--------------------------------------|
| SANTÉ COMMUNAUTAIRE | Santé communautaire (tronc commun) | Santé communautaire (tronc commun) |
| DEVELOPPEMENT DURABLE ET MANAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT | Développement durable (tronc commun) | Développement durable (tronc commun) |
| TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (TIC) | Administration et Maintenance des Réseaux Téléinformatiques (AMRT) Développement et Administration d'Applications Web (D2AW) | AMRT D2AW |
| | | |

| L3 | M1 | M2 |
|--|--|--|
| Santé communautaire (tronc commun) | Sante communautaire | Sante communautaire |
| | Sante communautaire option Nutrition | Sante communautaire option Nutrition |
| | Sante communautaire Option Suivi évaluation | Sante communautaire Option Suivi évaluation |
| | Sante communautaire Option Promotion de la Santé | Sante communautaire Option Promotion de la Santé |
| Agriculture et Développement Durable | | |
| Responsabilité Sociétale des Entreprises/Santé | | |
| Environnement | | |
| AMRT | Tronc Commun | Master Systèmes et Réseaux |
| D2AW | | Master Systèmes d'Information |
| Licence Professionnelle Création Multimédia (LPCM) | | |
| Chimie appliquée | Chimie | Chimie Inorganique |
| | | Chimie Organique |

| DOMAINES | L1 | L2 |
|--|--|---|
| MATHEMATIQUES – PHYSIQUE – CHIMIE (MPC) | MPC tronc commun | MPC Tronc commune |
| | | Statistique et Informatique décisionnelle (SID) |
| ÉCONOMIE ET GESTION | Économie Gestion (tronc commun) | Économie Gestion (tronc commun) |
| INGENIERIE JURIDIQUE | Ingénierie Juridique (tronc commun) | Ingénierie Juridique (tronc commun) |

Tableau 7 : Récapitulatif de l'offre de formation

11.2 L'offre de formation en licence à l'UADB

Licence professionnelle Economie Quantitative

UFR : Economie, Management et Ingénierie Juridique (ECOMIJ)

Département : Economie

Responsable : Dr. Mouhamed Tidiane NDIAYE

Téléphone : 77 112 87 13

Description de la formation

| L3 | M1 | M2 |
|---|--|--|
| | tronc commun | Chimie Physique |
| Mathématiques Appliquées | Mathématiques et Application(MMA) | Mathématiques et Application(MMA) |
| Physique chimie | Master Interuniversitaire d'Energie Renouvelable (MIER")! | MIER |
| SID | SID | SID |
| Finance Comptabilité | Comptabilité contrôle audit Finance d'entreprise et ingénierie financière | Comptabilité Contrôle Audit Finance d'entreprise et ingénierie financière |
| Économie Quantitative | Ingénierie du développement territorial Économétrie | Ingénierie du développement territorial Économétrie |
| Management juridique environnemental et foncier | Management Juridique environnemental et foncier | Management Juridique environnemental et foncier |
| Commerce électronique et cyber-sécurité | Commerce électronique et cyber-sécurité | Commerce électronique et cyber-sécurité |
| Administration Publique | Administration Publique | Administration Publique |
| Juriste d'Affaires | Juriste d'Affaires | Juriste d'Affaires |
| | Fiscalité | Fiscalité |

La Licence « Economie Appliquée » assure aux étudiants une formation générale en économie. Elle privilégie l'acquisition de connaissances et de compétences permettant d'aider à la résolution de problèmes économiques pratiques.

Aperçu des cours

- Analyse et traitement de données
- Anglais
- Commerce International
- Comptabilité
- Croissance Economique
- Droit des Obligations
- Econométrie
- Economie du Développement
- Etude de Projet
- Finance internationale
- Histoire de la pensée économique
- Histoire des faits économiques
- Informatique
- Introduction au droit

- Macroéconomie Mathématiques
- Méthodologie
- Microéconomie
- Organisation d'entreprise
- Politique économique
- PPP
- Principes de l'économie
- Probabilité
- Statistique
- TEC
- Techniques d'enquête et de sondage
- Techniques d'expression et de communication
- Théorie des jeux.

Débouchés professionnels

- Analyste économique
- Chargé de projets
- Gestionnaire de programme économique
- Concepteur de budget et politique économique
- Planificateur de projet de développement
- Economètre

Secteurs d'emploi : PME /PMI, ONG, Direction, Ministère.

Licence professionnelle Finance et Comptabilité

UFR : Economie, Management et Ingénierie Juridique (ECOMIJ)

Département : Management

Responsable : Dr. Abdoul Aziz KOITA

Téléphone : 77 572 73 16

Description de la formation

La formation en finance comptabilité permet aux étudiants d'avoir une vision exhaustive des besoins en gestion comptable, financière, juridique et fiscale nécessaire au pilotage de l'entreprise de taille moyenne.

Aperçu des cours

- Analyse et Diagnostic Financier
- Anglais
- Comptabilité
- Développement Personnel
- Droit
- Fiscalité d'Entreprise
- Gestion Budgétaire
- gestion de la Production
- Gestion des Ressources Humaines
- Histoire des faits économiques
- Informatique
- Introduction à l'Econométrie
- Investissement et Financement
- Macroéconomie
- Marketing fondamental
- Mathématiques
- Microéconomie
- Organisation de l'entreprise
- PPP
- Principes de l'économie
- Probabilité
- Statistique
- Stratégie d'entreprise
- TEC
- Théorie des Organisations.

Débouchés professionnels

- Comptable
- Responsable comptable
- Contrôleur de gestion de PME et PMI
- Assistant comptable cabinet d'expertise
- Gestionnaire de commerce

Secteurs d'emploi : PME et PMI, Banque et IMF, ONG, Collectivités territoriales.

Licence professionnelle Management Juridique Environnemental et Foncier

UFR : Economie, Management et Ingénierie Juridique (ECOMIJ)

Département : Ingénierie Juridique

Responsable : Dr. Serigne Ahmadou GAYE

Téléphone : 77 489 62 36

Description de la formation

Cette formation a pour objectif de régler un problème relatif à la formation de cadres intermédiaires (dans le privé et dans le public) dans les secteurs innovants et porteurs du management juridique de l'environnement et du foncier.

Aperçu des cours

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • Aménagement numérique du terroir • Analyse financière • Anglais • Assurance • Comptabilité • Contentieux de l'environnement • Contentieux de l'urbanisme • Contrat de construction, cession et baux • Délégation des services publics et partenariat public/privé • Droit Administratif • Droit bancaire • Droit Constitutionnel • Droit de l'environnement • Droit de l'urbanisme • Droit de la fonction publique • Droit des assurances • Droit des Biens | <ul style="list-style-type: none"> • Droit des collectivités locales • Droit des obligations • Economie • Expertise immobilière • Finances publiques • Fiscalité immobilière et foncière • Géographie de l'environnement • Gestion de l'eau et de l'air • Histoire du Droit • Institution Internationale • Institutions Judiciaires • Introduction à la science politique • Marché public • Relations internationales et géopolitique • Statistique • Système politique sénégalais • TEC • Techniques administratives. |
|---|--|

Débouchés professionnels

- Conseiller juridique
- Assistant juridique, etc.

Secteurs d'emploi : Fonction publique, ONG, Collectivités locales, etc.

Licence professionnelle Commerce Electronique et Cyber-sécurité**UFR : Economie, Management et Ingénierie Juridique (ECOMIJ)****Département : Ingénierie Juridique****Responsable : Dr. Serigne Ahmadou GAYE****Téléphone : 77 489 62 36****Description de la formation**

Aujourd’hui, les technologies offrent une véritable opportunité aux étudiants en droit, en ce que leur maîtrise fait appel à une ingénierie, un savoir-faire encore recherché. C'est ainsi qu'en matière de délinquance via les réseaux informatiques, une analyse rigoureuse doit être faite en tenant compte en particulier de l'impact réel et non potentiel du droit pénal sur la criminalité organisée ou non qui se déroule en ligne.

Aperçu des cours

- Analyse financière
- Anglais
- Commerce électronique
- Comptabilité
- Contentieux de l'internet
- Cybercriminalité
- Droit Administratif
- Droit Civil
- Droit Constitutionnel
- Droit de la Protection des données personnelles
- Droit des biens
- Droit des obligations
- Droit des télécom
- Droit du travail
- Droit fiscal
- Droit Pénal Général
- Economie de la société de l'information
- Economie Politique
- Finances publiques
- Histoire du Droit
- Informatique
- Institution Internationale
- Institutions Judiciaires
- Introduction à la science politique
- Liberté d'expression et Réseaux sociaux
- Procédure Pénale liée aux TIC
- Propriété intellectuelle et TIC
- Régulation de l'audiovisuel
- Régulation et concurrence
- Relations internationales et géopolitique
- Sécurité des systèmes d'info
- Statistique
- Système politique sénégalais
- TEC
- TEC et développement personnel
- Transactions financières.

Débouchés professionnels

- Expert judiciaire en informatique.

Secteurs d'emploi : Cabinet d'avocat, Entreprise de commerce électronique, etc.

Licence professionnelle Administration Publique

UFR : Economie, Management et Ingénierie Juridique (ECOMIJ)

Département : Ingénierie Juridique

Responsable : Dr. Serigne Ahmadou GAYE

Téléphone : 77 489 62 36

Description de la formation

Cette Licence en droit a pour objectif de résoudre un problème relatif à la formation de cadres intermédiaires (notamment dans le public). De surcroit, elle offre la possibilité de se présenter aux divers concours professionnels.

Aperçu des cours

- Aménagement du territoire
- Analyse financière
- Anglais juridique
- Comptabilité des sociétés
- Comptabilité Générale
- Contentieux administratif
- Droit Administratif
- Droit administratif des biens
- Droit Civil
- Droit commercial
- Droit communautaire
- Droit Constitutionnel
- Droit de la fonction publique
- Droit de la Régulation
- Droit des Biens
- Droit des collectivités locales
- Droit du travail
- Droit électoral
- Droit international public
- Droit Pénal Général
- Economie Politique
- Finances publiques
- Fiscalité
- Gestion foncière
- Gouvernance des institutions publiques
- Histoire du Droit
- Informatique
- Institution Internationale
- Institutions administratives
- Institutions Judiciaires
- Introduction à la science politique
- PPP
- Relations collectives de travail et sécurité Sociale
- Relations économiques internationales.
- Relations internationales et géopolitique
- Statistique
- Système politique sénégalais
- Systèmes politiques africains
- TEC
- Techniques de Passation des marchés publics
- Typologie des contrats publics.

Débouchés professionnels

Le titulaire de la licence, option Administration Publique, peut intégrer le marché de l'emploi en qualité de :

- Cadre intermédiaire d'organisation ;
- Conseiller juridique ;
- Assistant juridique ;

- Juriste interne dans l'administration publique centrale, locale et parapublique ainsi que dans les établissements publics et organismes internationaux, etc.

Secteurs d'emploi : l'administration publique centrale, locale et parapublique ainsi que dans les établissements publics et organismes internationaux, etc.

Licence professionnelle Juriste d'Affaires

UFR : Economie, Management et Ingénierie Juridique (ECOMIJ)

Département : Ingénierie Juridique

Responsable : Dr. Abdoulaye NIANE

Téléphone : 77 572 73 16

Description de la formation

La licence juriste d'affaires a pour objectif de résoudre un problème relatif à la formation de cadres intermédiaires dans le monde des affaires. De surcroit, elle offre la possibilité de se présenter aux divers concours professionnels.

Aperçu des cours

- Analyse financière
- Anglais juridique
- Comptabilité des sociétés
- Comptabilité Générale
- Contrats spéciaux
- Droit Administratif
- Droit Civil
- Droit commercial général
- Droit communautaire
- Droit comptable
- Droit Constitutionnel
- Droit de la concurrence
- Droit de la propriété intellectuelle
- Droit des assurances
- Droit des Biens
- Droit des groupements d'affaires
- Droit des libertés fondamentales
- Droit des marchés financiers
- Droit des obligations
- Droit des sûretés
- Droit des TIC
- Droit du commerce international
- Droit du financement de l'entreprise
- Droit du travail
- Droit international privé
- Droit maritime
- Droit pénal des affaires
- Droit Pénal Général
- Droit social en chiffres
- Economie Politique
- Finances publiques
- Fiscalité de l'entreprise
- Histoire du Droit
- Informatique
- Institution Internationale
- Institutions Judiciaires
- Introduction à la science politique
- Méthodologie de recherche
- PPP
- Pratiques contractuelles
- Procédure civile
- Rédaction d'actes
- Régimes matrimoniaux et libéralités
- Relations collectives de travail
- Relations internationales et géopolitique
- Statistique
- Système politique sénégalais
- TEC
- Techniques de passation de Marchés publics
- Voies d'exécution.

Débouchés professionnels

Les étudiants titulaires de la licence, option Juriste d'affaires peuvent intégrer le marché de l'emploi dans les métiers du droit des affaires et, de façon générale, du droit privé tant en entreprise qu'en cabinet (de notaires, d'experts comptables, de fiscalistes, d'avocats, d'administrateurs judiciaires...).

Secteurs d'emploi : cabinet (de notaires, d'experts comptables, de fiscalistes, d'avocats, d'administrateurs judiciaires...), entreprise etc.

Licence professionnelle Administration et Maintenance des Réseaux Téléinformatiques

UFR : Sciences Appliquées et Technologies de l'Information et de la Communication (SATIC)

Département : Informatique

Responsable : Dr. Abdoukhadre DIOP

Téléphone : 77 886 66 66

Description de la formation

Le programme en Administration et Maintenance des Réseaux Téléinformatiques est conçu de façon à assurer une formation théorique, méthodologique et pratique adaptée à l'exigence de l'exercice des professionnels du métier. Ainsi, au terme de la formation, les étudiants seront capables d'installer, d'administrer, d'assurer la maintenance des systèmes informatiques et des réseaux téléinformatiques.

Aperçu des cours

- | | |
|--|-------------------------------|
| •Administration Linux | •Langage c |
| •Administration Windows | •Maintenance |
| •Algèbre | •Méthodologie |
| •Algorithme et Application à Pascal | •Programmation WEB (HTML/PHP) |
| •Analyse | •Recherche Opérationnelle |
| •Anglais | •Routage et commutation |
| •Architecture et Technologie des ordinateurs | •Sécurité |
| •Bureautique et Excel Avancé | •Service Réseau |
| •Droit des TIC | •SIBD |
| •Electricité | • Statistique et Probabilité |
| •Électronique | •Structure de données |
| •Gestion de Projet | •Système d'exploitation |
| •Introduction sur les Réseaux | •Technique de communication |
| •Java | • Télécommunication |
| | • Traitement du signal. |

Débouchés professionnels

- Assistant et chef de projet technique
- Conseiller auprès des utilisateurs des systèmes et réseaux téléinformatiques

Licence professionnelle Création Multimédia

**UFR : Sciences Appliquées et Technologies de l'Information et de la Communication
(SATIC)**

Département : Informatique

Responsable : Diery NGOM

Téléphone : 77 489 62 51

Description de la formation

La formation en création multimédia permet de doter en 10 mois (6 mois de cours et 4 mois de stage) aux diplômés de cette formation des capacités à porter sur le web les données (texte, son, image, vidéo), à mettre en place un système d'information, à concevoir et à administrer des sites web.

Aperçu des cours

- Anglais
- Animation 2D : Flash
- Appareil photo, Caméra, Micro, Perche
- Connaissance de soi/bilan des compétences
- Culture artistique
- HTML, Dreamweaver
- IHM, Ergonomie
- Image : Photoshop
- Initiation à l'informatique
- Internet et Web
- Montage et Authoring (création de DVD)
- PHP/MySQL/CMS
- Pratique audiovisuelle
- Print : InDesign, Illustrator
- Sémiologie
- Son : Goldwave, Multiquence ou Audacity
- Techniques d'expression
- Techniques de recherche d'emploi
- Vidéo : Première/Flash
- Web dynamique.

Débouchés professionnels

- Webdesigner
- Intégrateur
- Développeur web
- Infographiste
- Chef de projet multimédia.

Secteurs d'emploi : Entreprise, Agence de communication.

Licence professionnelle Développement et Administration d'Applications Web

**UFR : Sciences Appliquées et Technologies de l'Information et de la Communication
(SATIC)**

Département : informatique

Responsable : Dr. Baboucar DIATTA

Téléphone : 77 886 66 66

Description de la formation

Le programme en Développement et Administration d'Applications Web est conçu de façon à assurer une formation théorique, méthodologique et pratique adaptée à l'exigence de l'exercice des professionnels du domaine. Ainsi, les diplômés professionnels en D2AW sont capables de développer, d'installer, et d'administrer des applications web.

Aperçu des cours

- Administration Linux
- Administration Windows
- Algèbre
- Algorithme et Application à Pascal
- Analyse
- Anglais
- Architecture et technologie des ordinateurs
- Base de données
- Bureautique et Excel Avancé
- CMS
- Comptabilité Générale
- CSS
- DBA Oracle
- Droit des TIC
- Gestion de Projet
- HTML
- Introduction sur les réseaux
- Java
- JSP/Servlet
- Langage C
- Linux utilisateur
- Merise
- Méthodologie
- Multimédia (Image, Son et Vidéo)
- Réseau
- Statistique et Probabilité
- Structure de données
- Système d'exploitation
- Technique d'expression
- Technologie XML
- UML
- Web dynamique (PHP).

Débouchés professionnels

- Concepteur
- Développeur
- Administrateur et intégrateur d'applications au sein de Systèmes en Intranet - Internet.

Secteurs d'emploi : Bureaux d'études, Centres informatiques pour tout type d'entreprise, Sociétés de services en informatique.

Licence professionnelle Chimie Appliquée

UFR : Sciences Appliquées et Technologies de l'Information et de la Communication (SATIC)

Département : chimie

Responsable : Dr. Abdoul Aziz DIAGNE

Téléphone : 77 535 79 66

Description de la formation

La licence en chimie appliquée permet d'acquérir un solide bagage scientifique en chimie théorique d'abord puis pratique dans le respect des différentes législations et en optimisant les paramètres technologiques, chimiques et économiques. C'est une formation orientée vers la chimie organique, la chimie inorganique et la chimie physique avec une applicabilité au niveau industrielle et technologique.

Aperçu des cours

- Algèbre
- Algorithmique et Analyse
- Anglais
- Architecture des Ordinateurs
- Biochimie et biomolécule
- Chimie
- Cinétique Chimique
- Contrôle qualité des produits et Sécurité
- Chimique
- Electricité
- Mécanique
- Méthode de Synthèse Organique
- Notions d'électronique Analogique
- Optique
- Polymères Organiques et Inorganiques
- Probabilités
- Systèmes et Equations
- Techniques d'expression
- Thermodynamique.

Débouchés professionnels

- Contrôleur de qualité
- Technicien chimiste etc.

Secteurs d'emploi : Laboratoire d'analyse, de contrôle et de recherche, Industrie agroalimentaire, Industrie pétrochimique, Laboratoire de surveillance environnementale, Laboratoire d'analyse médicale etc.

Licence Mathématiques

UFR : Sciences Appliquées et Technologies de l'Information et de la Communication

(SATIC)

Département : mathématiques

Responsable : Dr. Abdoul Aziz FALL

Téléphone : 77 535 79 66

Description de la formation

La licence en Mathématiques propose une solide formation initiale en mathématiques appliquées, qui s'appuie sur un socle de connaissances scientifiques générales, en mathématiques, physique, chimie et informatique. Sa particularité est qu'elle ne consiste pas seulement à aborder les thèmes mathématiques immédiatement utiles pour les applications actuelles, mais qu'elle donne aussi aux étudiants une culture durable leur permettant d'acquérir une capacité d'adaptation à l'évolution des théories et des technologies.

Aperçu des cours

- | | |
|-------------------------------|------------------------------------|
| •Algèbre | •Intégration |
| •Algorithmique et Program | •Logique |
| •Analyse | •Mécanique |
| •Anglais | •Mesure |
| •Architecture des Ordinateurs | •Notions d'électronique Analogique |
| •Biochimie | •Optimisation converse |
| •Calcul différentiel | •Optique |
| •Chimie | •Probabilités |
| •Chimie physique | •Programmation linéaire |
| •Chimie minérale | •Statistiques |
| •Cinétique Chimique | •Systèmes et Equations |
| •Electricité | •Thermodynamique physique |
| •Informatique | •Topologie générale. |

Débouchés professionnels

- Enseignement et recherche en mathématiques
- Métier de l'industrie, au travers du calcul scientifique et des statistiques
- Accès aux concours de la fonction publique.

Secteurs d'emploi : Education, Industrie , Entreprise, Fonction publique (à travers des concours).

Licence Physique Chimie

UFR : Sciences Appliquées et Technologies de l'Information et de la Communication (SATIC)

Responsables :

Dr. Farba Bouyagui TAMBOURA, Téléphone : 77 535 79 66

Dr. Ibrahima FALL, Téléphone : 77 535 79 66

Description de la formation

Le programme de physique chimie permet aux étudiants d'acquérir des connaissances et des compétences scientifiques générales en chimie et en physique.

Aperçu des cours

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none">•Algèbre•Algorithmique et Program•Analyse•Anglais•Architecture des Ordinateurs•Biochimie•Chimie analytique et spectroscopie•Chimie•Cinétique Chimique•Electricité•Electromagnétisme dans la matière•Electronique analogique | <ul style="list-style-type: none">•Electronique numérique•Mécanique•Méthodes de synthèse organique•Notions d'électronique Analogique•Ondes et vibrations•Optique•Polymères organiques et inorganiques•Probabilités•Systèmes et Equations•Thermodynamique chimique et électro-chimie•Thermodynamique physique. |
|--|---|

Débouchés professionnels

- Enseignement et recherche physique chimie
- Accès aux concours de la fonction publique.

Secteurs d'emploi : Education, Fonction publique (à travers des concours)...



Licence professionnelle Statistique et Informatique décisionnelle (SID)

UFR : Sciences Appliquées et Technologies de l'Information et de la Communication (SATIC)

Département : Mathématiques

Responsable : Dr. Cheikh Tidiane SECK

Téléphone : 77 535 79 66

Description de la formation

La Licence SID est une formation professionnalisant. Elle permet de former des techniciens ou des cadres intermédiaires capables de traiter des gros volumes de données et d'en extraire des indicateurs ou des modèles dans le but d'éclairer les décisionnaires.

Aperçu des cours

- Algèbre
- Algo et Programmation
- Analyse
- Analyse de données
- Anglais
- Base de données relationnelle
- Chimie physique
- Comptabilité
- Datawarehouse
- Economie générale
- Electricité
- Environnement d'entreprise
- Initiation Réseaux
- Introduction à la Statistique inférentielle
- Management Qualité/ Marketing
- Mécanique
- Modèle linéaire
- Optimisation convexe
- Optique
- Outils probabilistes
- Programmation Web
- Recherche Opérationnelle
- Sondage et Techniques d'enquête
- Statistique descriptive bivariée
- Statistique descriptive univariée
- Système d'exploitation
- Système d'information
- Systèmes et Equations.

Débouchés professionnels

- Consultant architecture Data warehouse
- Manager de Système d'Information Décisionnelle
- Chargé d'études et Analyste statistique
- Statisticien data manager
- Attaché d'études
- Consultant Junior décisionnel
- Data manager
- Contrôleur de gestion
- Responsable étude de marché (client et marketing)
- Responsable des ciblages et extractions de fichiers
- Superviseur de l'activité Web ou de centre d'appel.

Secteurs d'emploi : Cabinet d'études et de consultance, Entreprise etc.

Licence professionnelle Santé Communautaire**UFR : Santé Communautaire et Développement Durable (SDD)****Département : santé communautaire****Responsable : Dr. Ousseynou KA****Téléphone : 77 489 62 38****Description de la formation**

La formation en santé communautaire permet de doter les étudiants et professionnels des connaissances et des compétences leur permettant de contribuer à l'amélioration de la santé des populations.

Aperçu des cours

- Alimentation Nutrition
- Anatomie Physiologie
- Bio statistique
- Biochimie
- Décentralisation et santé
- Diagnostic communautaire
- Droit et Éthique en santé
- Économie de la santé
- Epidémiologie
- Ethnopharmacologie
- Hygiène et Assainissement
- Immunologie Hématologie
- Informatique appliquée
- Maladies
- Modèle de planification en IEC/CCC
- Participation communautaire - contractualisation
- Pharmacie communautaire
- Planification
- Programme de lutte contre les Maladies
- Recherche opérationnelle
- protocole de recherche
- Santé de la Reproduction
- Sciences de l'éducation
- Sociologie
- Soins de santé primaires
- Suivi évaluation
- Techniques et stratégies de communication.

Débouchés professionnels

- Chargé de programme
- Chargé de recherche de fonds
- Assistant suivi évaluation
- chargé de mission dans les collectivités locales
- Gestionnaire des services de santé
- Médecin du travail.

Secteurs d'emploi : Hôpital, entreprise, centre psychiatrique, ONG/Société civile, structures décentralisées , milieu scolaire, milieu de la Justice, petite enfance, centre de Promotion de la santé, services pour handicapés, enseignement, recherche...

Licence en Développement Durable et Management de l'Environnement (DDME).

Option : Agriculture et Développement Durable

UFR : Santé Communautaire et Développement Durable (SDD)

Département : Développement durable

Responsable : Dr. Aladji Madior DIOP

Téléphone : 77 489 62 38

Description de la formation

Avec l'option Agriculture et Développement Durable de la Licence en développement durable et management de l'environnement (DDME), les étudiantes et étudiants pourront acquérir certaines notions de base en techniques culturelles. Aussi, ils auront à explorer l'agriculture périurbaine et la gestion environnementale en milieu rural. Dès lors, verront-ils l'importance de l'environnement pour l'agriculture et l'agroalimentaire, les enjeux environnementaux, l'approche des bilans, l'approche des indicateurs environnementaux et les moyens d'intervention. Ensuite, les étudiantes et étudiants auront à se familiariser avec des thèmes ayant trait à l'utilisation raisonnée des ressources naturelles, la protection de la faune, de la flore et la promotion des pratiques durables de l'agriculture.

Aperçu des cours

- Agriculture périurbaine et gestion environnementale en milieu rural
- Aménagement durable du territoire
- Anglais appliqué au développement durable
- Biomimétisme et écologie industrielle
- Cadre institutionnel de l'État en matière d'environnement
- Cadre législatif et réglementaire relatif à la protection de l'environnement
- Communication (écrite et orale), techniques de rédaction et TIC
- Communication pour le développement
- Communications organisationnelles
- Concepts et modèles théoriques associés au développement durable des collectivités
- Démographie et développement durable
- Déterminants de la santé et Dd
- Développement de projet personnel
- Dimension internationale des politiques environnementales
- Droits de propriété, utilité des instruments économiques en environnement
- Ecologie, biodiversité et écosystème
- Economie et développement durable
- Géographie physique
- Gestion de l'eau
- Gestion des risques naturels et anthropiques
- Humanitaire, économie sociale et solidaire
- Impacts environnementaux sur la santé
- Labo informatique
- Management général
- Méthodes d'évaluation et instruments de politiques environnementales
- Méthodes qualitatives
- Méthodes quantitatives
- Montage et management de projets
- Outils de développement durable
- Pesticides et environnement
- Principales tendances en éthique environnementale
- Problématique environnementale en agroalimentaire
- Problèmes et enjeux de développement durable
- Promotion de la politique de Développement durable
- Promotion de la santé
- Sociologie du développement

- Statistique descriptive

- Théories contemporaines de la gouvernance.

Perspectives professionnelles : La formation en développement durable et management de l'environnement (DDME) option Agriculture et développement durable peut offrir de multiples débouchés.

Les diplômés peuvent travailler dans tous les secteurs :

- Publics et parapublics ;
- Privé ;
- Communautaire ;
- Organisations paysannes ;
- Entreprises de production agricole ;
- ONG/Société civile, etc.

Profil des diplômés : Les études permettent d'envisager de multiples perspectives professionnelles dans des fonctions et des secteurs variés :

Agriculture et Développement durable ;

Concepteur de plans de gestion des pôles agricoles ;

Agent de développement rural ;

Conseiller en développement agricole.



Licence en Développement Durable et Management de l'Environnement (DDME).

Option : Environnement

UFR : Santé Communautaire et Développement Durable (SDD)

Département : développement durable

Responsable : Dr. Aladji Madior DIOP

Téléphone : 77 489 62 38

Description de la formation

Avec l'option Environnement de la Licence en Développement Durable et Management de l'Environnement (DDME), les étudiantes et étudiants auront à se familiariser à la démarche et aux méthodes utilisées pour organiser, réaliser et analyser une évaluation des impacts sur l'environnement d'un projet, d'un programme ou d'une politique. Aussi, ils approfondiront leurs connaissances sur les grandes problématiques (étalement urbain, transport, gestion de l'eau, qualité de l'air et gestion des déchets) environnementales des villes et leur impact sur la qualité de vie des Sénégalais. Cela leur permettra de renforcer leurs capacités professionnelles dans ce domaine. Dès lors, ils pourront contribuer à mettre en œuvre de saines pratiques de gestion et à influencer les actions de manière à initier des changements durables au sein de la société et des organisations. Le dernier volet de ce cours sera axé sur le développement de projet personnel. Il s'agit d'un cours à contenu ouvert dans lequel l'étudiant est appelé à planifier et à réaliser un projet personnel afin de s'engager dans une démarche authentique se rapportant à l'un ou l'autre des domaines du développement durable où il aura à se spécialiser. Ce projet devra guider l'étudiant en ce qui concerne son choix en matière de stage. Il s'agira surtout d'encadrer les étudiantes et étudiants sous forme de tutorat pour mieux développer leur projet professionnel personnel.

Aperçu des cours

- Aménagement durable du territoire
- Anglais appliqué au développement durable
- Biomimétisme et écologie industrielle
- Cadre institutionnel de l'État en matière d'environnement
- Cadre législatif et réglementaire relatif à la protection de l'environnement
- Communication (écrite et orale), techniques de rédaction et TIC
- Communication pour le développement
- Communications organisationnelles
- Concepts et modèles théoriques associés au développement durable des collectivités
- Démographie et développement durable
- Déterminants de la santé et Dd
- Développement de projet personnel
- Droits de propriété, utilité des instruments économiques en environnement
- Écologie, biodiversité et écosystème
- Economie et développement durable
- Études d'impacts sur l'environnement
- Géographie physique
- Gestion de l'eau
- Gestion de l'environnement urbain
- Gestion des risques naturels et anthropiques
- Gestion territorial local et environnement
- Humanitaire, économie sociale et solidaire
- Impacts environnementaux sur la santé
- La dimension internationale des politiques environnementales
- Labo informatique
- Management général
- Méthodes d'évaluation et instruments de politiques environnementales

- Méthodes qualitatives
- Méthodes quantitatives
- Montage et management de projets
- Outils de développement durable
- Principales tendances en éthique environnementale
- Problèmes et enjeux de développement durable
- Promotion de la politique de Développe-
- ment durable
- Promotion de la santé
- Rédaction du rapport de stage
- Sociologie du développement
- Stage pratique
- Statistique descriptive
- Théories contemporaines de la gouvernance.

Perspectives professionnelles : La formation en développement durable et management de l'environnement (DDME) option : Environnement peut offrir de multiples débouchés.

Les diplômés peuvent travailler dans tous les secteurs :

- Publics et parapublics ;
- Privé ;
- Communautaire ;
- Associatif ;
- Entreprises de production agricole ;
- ONG/Société civile, etc.

Profil des diplômés : Les études permettent d'envisager de multiples perspectives professionnelles dans des fonctions et des secteurs variés :

ENVIRONNEMENT

Eco-conseiller ;

Conseiller en management de l'environnement ;

Chargé de projet en environnement ;

Spécialiste d'entretien des espaces verts ;

Paysagiste ;

Chargé de mission en environnement ;

Chargé de communication en environnement.

Licence en Développement Durable et Management de l'Environnement (DDME).

Option : Responsabilité Sociétale des Entreprises/Santé

UFR : Santé Communautaire et Développement Durable (SDD)

Département : développement durable

Responsable : Dr. Aladji Madior DIOP

Téléphone : 77 489 62 38

Description de la formation

Dans cette option, les étudiantes et étudiants auront à se familiariser avec le monde de l'entreprise (organisation, approche économique et business plans), les fondamentaux juridiques (code du travail, de l'environnement, etc.) qui sous-tendent l'entreprise, mais aussi l'approche des parties prenantes et le système QSSE pilier de la démarche RSE. Ils auront également à explorer les risques environnementaux (eaux, bilan carbone, déchets

industriels, risques chimiques, etc.), la démarche Qualité (principes, dimensions économiques), les risques santé-sécurité au travail (ergonomie, risques psychosociaux, etc.). Ils verront aussi dans ce cours les systèmes de management Qualité, Santé Sécurité et Environnement (ISO e 1, OHSAS 18000, ISO 14001) et Energie (ISO 50 001). Dans la responsabilité sociétale des entreprises, ils auront à étudier la stratégie reporting, la gouvernance et l'éthique, le marketing et les achats responsables dans une approche RSE, ISO 26000, mais aussi les produits de demain (ACV, écoconception, cradle-to-cradle, économie circulaire). Le dernier volet de ce cours sera axé sur le développement de projet personnel. Il s'agit d'un cours à contenu ouvert dans lequel l'étudiant est appelé à planifier et à réaliser un projet personnel afin de s'engager dans une démarche authentique se rapportant à l'un ou l'autre des domaines du développement durable où il aura à se spécialiser. Ce projet devra guider l'étudiant en ce qui concerne son choix en matière de stage. Il s'agira surtout d'encadrer les étudiantes et étudiants sous forme de tutorat pour mieux développer leur projet professionnel personnel.

Aperçu des cours

- Aménagement durable du territoire
- Anglais appliqué au développement durable
- Biomimétisme et écologie industrielle
- Cadre institutionnel de l'État en matière d'environnement
- Cadre législatif et réglementaire relatif à la protection de l'environnement
- Communication (écrite et orale), techniques de rédaction et TIC
- Communication pour le développement
- Communications organisationnelles
- Concepts et modèles théoriques associés au développement durable des collectivités
- Démographie et développement durable
- Déterminants de la santé et Dd
- Développement de projet personnel
- Dimension internationale des politiques environnementales
- Droits de propriété, utilité des instruments économiques en environnement
- Écologie, biodiversité et écosystème
- Economie et développement durable
- Enjeux et contexte de l'entreprise
- Géographie physique
- Gestion de l'eau
- Gestion des risques naturels et anthropiques
- Humanitaire, économie sociale et solidaire
- Identification, maîtrise des risques et amélioration continue
- Impacts environnementaux sur la santé
- Labo informatique
- Management général
- Méthodes d'évaluation et instruments de politiques environnementales
- Méthodes qualitatives
- Méthodes quantitatives
- Montage et management de projets
- Outils de développement durable
- Principales tendances en éthique environnementale
- Problèmes et enjeux de développement durable
- Promotion de la politique de Développement durable
- Promotion de la santé
- Responsabilité sociétale des entreprises (RSE)
- Sociologie du développement
- Statistique descriptive
- Théories contemporaines de la gouvernance.

Perspectives professionnelles : La formation en développement durable et management de l'environnement (DDME) option : Environnement peut offrir de multiples débouchés. Les diplômés peuvent travailler dans tous les secteurs :

- Publics et parapublics ;**
- Privé ;**
- Communautaire ;**
- Associatif ;**
- Entreprises de production agricole ;**
- ONG/Société civile, etc.**

Profil des diplômés : Les études permettent d'envisager de multiples perspectives professionnelles dans des fonctions et des secteurs variés :

RSE/SANTE

Spécialiste de la RSE ;

Spécialiste de l'économie verte ;

Responsable des démarches en Dd

Agent de veille sur la santé au travail ;

Gestionnaire des risques sociaux et environnementaux ;

Conseiller santé, sécurité, environnement



12.1 Le Bureau d'Accueil, d'Information et d'Orientation (BAIO)

Le BAIO est un service sous la tutelle du Vice-Recteur chargé des études de l'UADB. Il est chargé de l'accueil, de l'information et de l'orientation des étudiants et du public.

Le BAIO facilite la liaison enseignement secondaire et enseignement supérieur, développe des activités d'aide à la réussite et à l'insertion, crée et diffuse les outils de communication permettant une meilleure lisibilité de l'offre de formation et une meilleure connaissance de l'UADB.

La structure met à la disposition des étudiants et autres utilisateurs :

- des supports d'information tels que le livret d'accueil de l'étudiant, des dépliants, des fiches et autres supports, sur les formations, les débouchés, l'aide à la réussite, le stage, les concours et l'emploi ;
- un fonds documentaire sur les formations et les professions, les autres établissements d'enseignement supérieur, les métiers et les concours ;
- un service d'auto-documentation permettant à toute personne accueillie au BAIO de consulter des documents selon ses intérêts ;
- des tutorats, des séances d'information et des ateliers se tiennent également pour informer, aider et soutenir l'étudiant dans son cursus ;
- les étudiants de l'université Alioune Diop de Bambey ont également la possibilité de rencontrer un psychologue conseiller pour un entretien d'aide, d'orientation ou de réorientation.

**Contacts : Tel : (+221) 78 532 89 18 / (+221) 77 254 89 51
E-mail : baio@uadb.edu.sn**

12.2 La direction de la scolarité

Elle est chargée des opérations relatives aux inscriptions et réinscriptions administratives et de la gestion des dossiers de l'ensemble des étudiants de l'université Alioune Diop de Bambey.

Elle assure, en coordination avec la Direction des bourses, le suivi des dossiers de demandes de bourses et aides sociales des étudiants.

Elle délivre des attestations et des diplômes originaux à la demande des étudiants de tout cycle et assure la fonction statistique sur les études et les étudiants de l'université.

La direction de la scolarité supervise les élections des représentants des étudiants. A ce titre, elle travaille avec les délégués étudiants et les différentes amicales à la sauvegarde d'un espace académique et social paisible et stable.

LMDPRO

L'utilisation d'un logiciel de gestion des notes dénommé LMD PRO pour automatiser les

inscriptions, les délibérations, les relevés et les attestations est maintenant effective.

Contacts :Tel : (+221) 33 973 34 32
E-mail dirSCO@uadb.edu.sn

12.3 La direction de la bibliothèque universitaire

La Bibliothèque universitaire soutient l'enseignement et la Recherche au sein de l'Université. Elle est chargée de la gestion et de la conservation du patrimoine documentaire de l'université dont elle est dépositaire.

Les collections

Elles sont composées principalement d'ouvrages en Mathématiques, Physique, Chimie, Santé et Biomédicale, Economie, Gestion, Littérature, Religion, ouvrages de références, entre autres. Des bases de données gratuites en MATHEMATIQUES, PHYSIQUE, CHIMIE ET INFORMATIQUE, ECONOMIE, SANTE ET BIOMEDICALES sont disponibles en ligne !

Les usagers ont accès aux ressources électroniques CYBERLIBRIS SCHOLARVOX, JSTOR, HINARI, OARE, AGORA SCIENCE DRECT, SCOPUS, et MENDELEY. Le catalogue de la BU est disponible en ligne 24h/24 sur www.biblio-bambey.org

Les usagers peuvent réserver ou rechercher un document (par auteurs, titres ou sujets), prolonger la durée d'un prêt ou télécharger des documents en full tex.

Les services

La bibliothèque met à la disposition des étudiants, enseignants, chercheurs et personnels de l'université Alioune Diop de Bambey un fonds documentaire varié et adapté à la recherche en local et à distance.

Horaires d'ouverture

Lundi : 15h-20h

Mardi-Vendredi : 08h30-20h

Samedi : 9h-12h

Contacts : Tel : 33 973 30 87
famadiagne.sene@uadb.edu.sn



12.4 Les œuvres Universitaires de Bambe

Le Centre Régional des œuvres Universitaires Sociales (CROUS) de Bambe a pour missions d'améliorer les conditions de vie et de travail des étudiants relevant des établissements publics d'enseignement supérieur implantés dans son ressort territorial.

Il est notamment chargé, dans la limite de ses moyens :

- d'assurer l'accueil, l'hébergement, la restauration, la prise en charge médicale et l'accompagnement social des étudiants ;
- de promouvoir les activités culturelles et sportives ;
- d'aménager un cadre de vie propice et de veiller à l'assainissement et à l'hygiène dans les cités universitaires ;
- d'assurer la sécurisation des biens et des personnes dans les cités universitaires ;
- d'assurer la gestion des divers services dans les cités universitaires ;
- de promouvoir le partenariat avec les organismes nationaux et internationaux poursuivant des missions similaires.

L'hébergement

La capacité d'accueil des campus de l'UADB étant très insuffisante, le CROUS loge les étudiants demandeurs dans la limite des places disponibles et suivant le critère de l'excellence.

Les étudiants bénéficiaires de chambres sont logés après versement d'une caution de 5 000 FCFA et payent 3 000 FCFA par mois au service social qui assure l'entretien des locaux et les autres charges comme l'eau, l'électricité, les couvertures, la lingerie, la salubrité, etc.

Le Service Médical des Etudiants (SME)

Il contribue au bien-être physique, psychique et social des étudiants tout au long de leurs études. Il est ouvert à tous les étudiants et assure à travers ses missions des :

- consultations préventives au début de chaque année académique ;
- actions collectives de prévention en santé ;
- consultations médicales et les premiers soins en cas d'urgence.

Le SME travaille en réseau et oriente si nécessaire vers d'autres professionnels de santé ou des centres spécialisés. Il fonctionne 24h/24h et 7j/7j durant les périodes d'ouverture du campus social.

Les étudiants ont droit à une couverture médicale complète. Ainsi le CROUS a mis à leur disposition une pharmacie et une ambulance pour l'évacuation des urgences. Ce service médical assure aux étudiants :

- La consultation
- L'hospitalisation

- La radiologie
- La radioscopie
- Les analyses biologiques
- Les visites d'aptitudes sont aussi assurées par ce service pour tous les étudiants au moment de leur inscription.

La Restauration

Le CROUS met à la disposition des étudiants de l'UADB des restaurants dont les coûts sont subventionnés. Les repas principaux sont subventionnés par le CROUS et reviennent à l'étudiant à 150 FCFA le déjeuner et le dîner et à 75 FCFA le petit déjeuner.

Les restaurants sont ouverts durant toute l'année universitaire. Le souhait du CROUS est d'assurer aux étudiants une restauration saine et de qualité.

Horaires du restaurant :

petit déjeuner : 07 heures à 09 heures ;

le déjeuner : 12 heures à 14 heures ;

le dîner : 19 heures à 21 heures.

L'assistance sociale

Sur la foi d'une enquête sociale préalable et de cas dument avérés, le Centre Régional des Œuvres Universitaires sociales peut offrir une assistance sociale. Le service social des étudiants vous renseigne sur toute question sociale ou administrative en lien avec votre vie d'étudiant (par exemple possibilité d'obtention d'une aide sociale, don de tickets de restauration, réduction des frais d'inscription, allocations et prêts d'études, allocation familiales, revenu d'intégration sociale, etc.)

L'animation culturelle et sportive

Le CROUS a créé un Service de l'Animation Culturelle et Sportive (SACS) pour satisfaire les besoins d'animation et d'activités sportives des étudiants dans les campus. Il organise à cet effet de nombreuses manifestations telles que les tournois de football et les concerts pour les étudiants. Ce service assure l'équipement et la gestion des salles de télévision des étudiants dans tous les campus.

12.5 La direction de la médecine et du travail

Elle offre diverses prestations (Médecine préventive, Médecine curative, santé bucco-dentaire, santé de la reproduction) aux PER, PATS, étudiants et aux populations des localités environnantes.

Les conditions d'accès des étudiants au niveau du cabinet dentaire sont identiques à celles en vigueur au Service Médical des étudiants. Il suffit de se présenter avec un bulletin de référence établi par le Médecin des étudiants. Le centre médical offre également des services aux populations locales de la ville de Bambey.

12.6 La cellule université entreprise

La Cellule Université-Entreprise assure et dynamise les liens entre l'Université Alioune Diop de Bambey (UADB) et le monde socio-économique. Elle est dirigée par le Vice-Recteur chargé de la Recherche de l'Innovation, des Relations Extérieures et du Partenariat.

Les missions de la Cellule Université entreprise sont :

- Proposer une politique d'insertion des étudiants ;
- Accompagner les étudiants dans le processus d'insertion professionnelle (stage, embauche, auto-emploi, etc.) ;
- Faciliter la participation des professionnels dans les programmes d'enseignement (conception, déroulement, évaluation, révision, etc.) ;
- Etablir des partenariats durables avec les entreprises et autres organisations (publique, privée, nationale et internationale) en vue de faciliter les activités de la Cellule Université-Entreprise;
- Vulgariser l'offre de formation de l'Université Alioune Diop de Bambey ;
- Assurer un suivi de l'insertion professionnelle des diplômés;
- Contribuer à la valorisation des activités de l'UADB.

La Cellule Université-Entreprise appuie les projets pédagogiques des Unités de Formation et de Recherche (UFR) dans la professionnalisation des enseignements et accompagne les étudiants vers la vie professionnelle en entreprise ou vers l'auto-emploi.

Elle offre une plateforme d'échanges qui promeut et concourt à l'adéquation entre la formation et le marché de l'emploi. D'une part , elle travaille en étroite collaboration avec les responsables de formation pour offrir aux étudiants ou diplômés des ateliers de techniques de recherche de stage et d'emploi et des séances de conseil visant un projet professionnel personnalisé réaliste et cohérent avec leurs compétences et capacités, des visites d'entreprises, des sorties pédagogiques, etc. D'autre part, elle offre aux entreprises l'opportunité d'identifier ou de contribuer à l'élaboration et la révision des formations répondant au mieux à leur besoin de recrutement, de participer et/ou d'être associer à nos fora de l'insertion, mais aussi de former leur personnel.

Elle pilote aussi le concours de création d'entreprises annuel ouvert à tous les étudiants de l'UADB, le Marathon Entreprendre Université-Communauté (MAENUC). Ce concours, au travers des moyens mobilisés, accompagne les étudiants dans la conception de projets de création d'entreprises ; les engage dans le développement de la région de Diourbel et les soutient dans la recherche de financement et la mise en œuvre de leur projet en collaboration avec les partenaires de l'UADB.

Contact :
Tel : 77 886 68 72
E-mail : cue@uadb.edu.sn

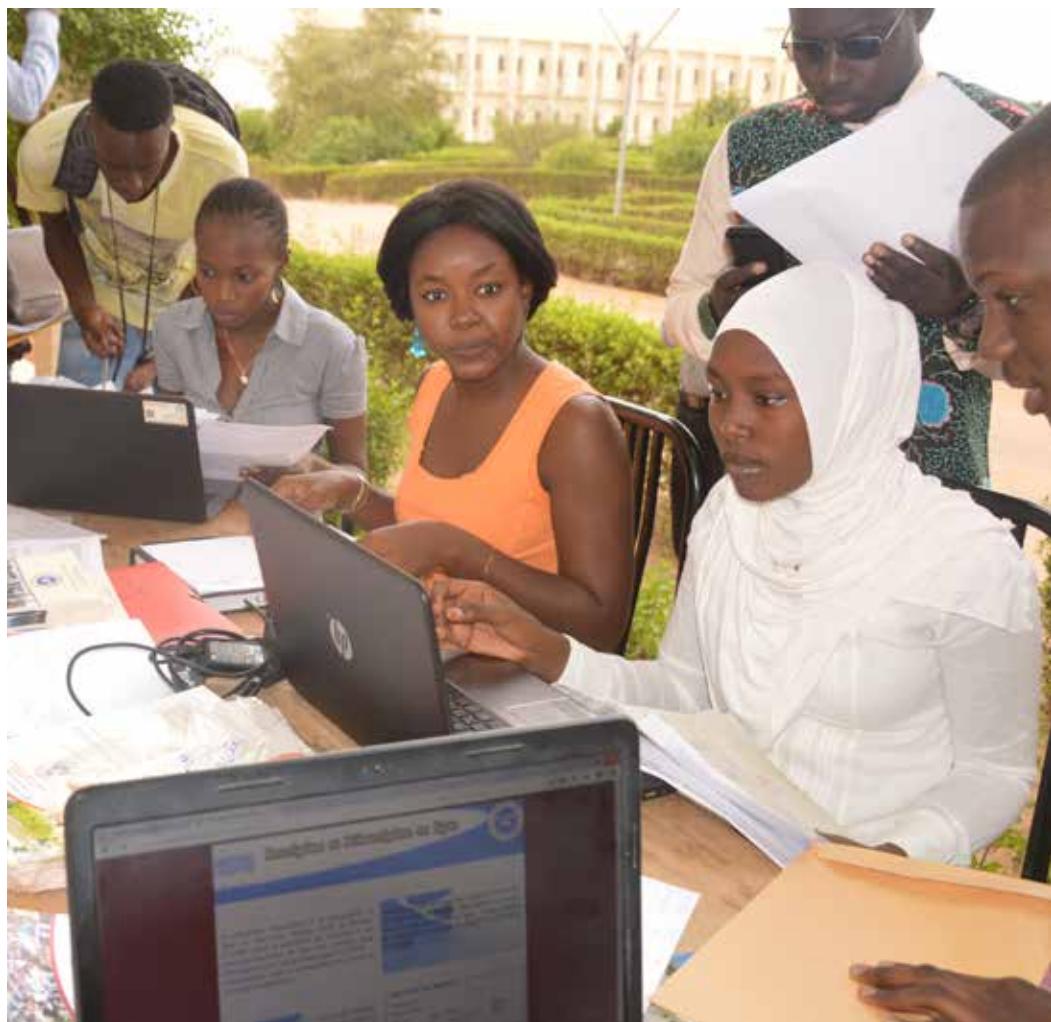
12.7 La direction des sports

La direction des sports a pour mission de :

- promouvoir la pratique sportive à l'université en proposant diverses activités (taekwondo, karaté, vietvo dao, lutte, judo, nanbudo, scrabble, gymnastique de maintien, football, basket-ball, hand-ball, volley-ball) ;
- former des maîtres-nageurs, des entraîneurs de foot et d'athlétisme ;
- initier au travail administratif nos clubs affiliés (football basket athlétisme hand-ball) ;
- auto-encadrement arts martiaux.

Un circuit sportif de neuf ateliers sera à leur disposition avec un encadrement spécialisé en APA (activités physiques adaptées) et FITNESS et de la randonnée pédestre.

Contact :directionsport@uadb.edu.sn.



13.1 Le vice-recteur chargé des études

Sous l'autorité du Recteur, le Vice-recteur chargé des études veille à la bonne marche de la pédagogie à travers la coordination, l'harmonisation et la standardisation de l'ensemble des activités pédagogiques. Il préside les commissions pédagogiques et disciplinaires et la cellule pédagogique du Centre de Ressources de Dakar.

13.2 Le Vice-recteur chargé de la recherche, de l'Innovation, des relations extérieures et du Partenariat

Le Vice-recteur chargé de l'innovation, des relations extérieures et du partenariat coordonne la politique scientifique, technologique et de coopération de l'Université. Il préside le conseil scientifique de l'université.

13.3 La direction de la recherche

La mission principale de la direction de la recherche de l'université Alioune Diop de Bambeuy est de veiller à l'exécution de la stratégie de l'université en matière de recherche.

Elle soutient la communauté scientifique de l'université dans ses différentes démarches administratives et donne une plus grande visibilité à l'activité de recherche de l'institution. Elle est chargée d'impulser, de coordonner et de promouvoir les équipes de recherche et les formations doctorales.

Pour mener à bien ses missions, elle devra :

- organiser et valoriser la recherche en relation avec la Commission scientifique,
- inscrire dans la gestion administrative, la politique scientifique de l'université et d'établir des outils d'aide à la prise de décision ;
- soutenir la collaboration et la concertation avec les partenaires de la recherche ;
- renforcer l'environnement de recherche ;
- promouvoir l'expertise des enseignants chercheurs et développer les relations avec les entreprises en termes de recherche ;
- organiser la mobilité des enseignants et chercheurs, et gérer les voyages d'études ;
- superviser la procédure d'octroi des subventions de recherche (demande, sélection, exécution) par l'UADB ;
- organiser des séminaires de formation pour la rédaction de projets de recherche ;
- veiller au respect des normes des conditions d'admission et de soutenance des masters et des thèses ;
- mettre en place les Ecoles doctorales et veiller aux conditions d'admission et de déroulement des thèses;
- assurer la gestion des structures de recherche accréditées à l'université ;
- établir un répertoire annuel des publications des enseignants chercheurs.

13.4 La Cellule Interne d'Assurance Qualité

La Cellule Interne d'Assurance Qualité (CIAQ) est la structure de conception, de mise en œuvre et de contrôle du dispositif institutionnel d'assurance qualité de l'UADB. Comme telle, elle est chargée de :

- exploiter la politique d'assurance qualité définie par les autorités de l'université et contenue dans le plan stratégique ;
- traduire cette politique en stratégies et en dispositifs ;
- proposer aux autorités un tableau de bord et des indicateurs de résultats permettant le suivi-évaluation des performances de l'établissement et du dispositif d'assurance qualité interne ;
- préparer et superviser l'auto-évaluation préparatoire de l'évaluation externe par l'Autorité Nationale d'Assurance Qualité de l'enseignement Supérieur (ANAQ-Sup) et les différentes évaluations par le suivi du dispositif, par l'ANAQ-Sup ou par les partenaires, dans le cadre d'un financement contractuel ;
- constituer le comité de pilotage de l'auto-évaluation au sein duquel elle désigne un ou deux représentants ;
- exploiter pour les autorités et les assemblées délibérantes de l'établissement, le rapport d'auto-évaluation et les rapports d'évaluation externe en vue de proposer aux autorités les stratégies de remédiation nécessaires.

La cellule assure la formation des ressources humaines en assurance qualité et appuie tous les renforcements de capacités pouvant avoir un impact sur la qualité et l'efficacité de service à l'UADB.

13.1 Le Centre de Ressources Informatiques (CRI)

Les ressources informatiques de l'université sont administrées par le Centre de Ressources Informatiques (C.R.I.) qui s'engage à prendre toute disposition utile pour permettre le bon fonctionnement des ressources informatiques communes.

De ce fait, il :

- met en place et administre les ressources informatiques ;
- autorise les accès aux ressources informatiques ;
- attribue les comptes et les mots de passe ou tout autre dispositif permettant l'accès aux ressources informatiques conformément à la politique de l'établissement ;
- veille à la préservation des matériels, locaux et à la sécurité des ressources informatiques.

Ainsi, les utilisateurs :

- sont tenus de respecter les règles de bon usage des ressources informatiques de l'Université Alioune Diop de Bamby. Ils doivent respecter les lois et règlements en vigueur ainsi que les règles de courtoisie et de politesse lors de l'utilisation des ressources informatiques de l'Université Alioune Diop de Bamby.
- sont tenus de respecter les matériels, logiciels et locaux mis à leur disposition ;
- qui constatent une dégradation ou un dysfonctionnement doivent, dans les plus brefs délais, informer le responsable de l'entité associé et le CRI ;
- ne doivent pas utiliser ou tenter d'utiliser le compte d'un tiers. Il est également interdit toute manœuvre qui viserait à accéder aux ressources informatiques ous une fausse identité ou en masquant l'identité véritable de l'utilisateur.

Contact : cri@uadb.edu.sn

Vie de l'étudiant

Les amicales étudiantes

Le collège des délégués communément appelé Amicale, est une association constituée par les délégués étudiants élus par leurs pairs au sein de chaque groupe pédagogique (niveau d'études). Les amicales d'Unité de Formation et de Recherche (UFR) sont constituées par les délégués des différents groupes pédagogiques (niveau d'études) de chaque UFR qui élisent les membres du bureau et ceux des commissions.

Les délégués suppléants

Ce sont des responsables de classe élus de la même manière que les délégués. Chaque délégué suppléant dans sa classe tient un registre de suivi des enseignements qu'il soumet à tout enseignant qui fait cours. Il est en contact avec tous les enseignants, le service pédagogique de son UFR et avec la Direction de la scolarité pour relayer l'information utile. Il met à disposition le matériel didactique nécessaire.

Les associations étudiantes

Chaque région du Sénégal et beaucoup de départements et communautés locales sont représentés dans les différents campus. Ces associations accueillent chaque année les nouveaux étudiants à travers des journées d'intégration avec comme activités principales : don de tickets, conférences et autres manifestations culturelles contribuant à l'animation des différents campus.

Les étudiants étrangers

Ils s'intègrent facilement en gardant leurs identités et contribuent à la constitution progressive d'une communauté universitaire ouverte et ancrée dans le développement local.



Etudes et hygiène de vie

L'équilibre des sphères de vie

Une bonne hygiène de vie est une priorité et un objectif à atteindre. Prendre le temps de bien s'alimenter, de bien dormir, de se distraire et de s'activer constitue une manière d'équilibrer toutes les sphères de votre vie et vous donne le pouvoir d'agir sur les éléments stressants incontournables auxquels vous serez confrontés au cours de votre cursus.

L'alimentation

Bien manger est essentiel à la santé de votre cerveau. C'est votre alimentation qui permet à votre organisme de déployer les énergies nécessaires à l'accomplissement de vos tâches. Ne sautez pas un repas sous prétexte que vous n'avez pas le temps ou le ticket de restaurant, vous ne feriez que vous fatiguer plus rapidement. Méfiez-vous aussi de l'excès de café et autres excitants, car ce ne sont que de faux amis !

L'activité physique

En ce qui concerne l'activité physique, trente (30) minutes voire une heure d'exercice physique par jour selon la formule utilisée, seraient bien pour se maintenir en bonne santé.

Le sommeil

En période de révision ou d'examen, on rogne souvent les heures de sommeil, prétextant ainsi gagner du temps alors qu'un bon sommeil est un gage d'énergie et de concentration.

La confiance en soi

Certaines situations vécues pendant votre parcours universitaire peuvent vous faire douter de vos compétences. Le manque de confiance en vous peut affecter tant votre réussite universitaire que les autres sphères de votre vie (relations interpersonnelles, associatives, activités sportives, loisirs etc.)

L'affirmation de soi

Savoir bien s'affirmer est un atout précieux dans vos interactions avec vos camarades, professeurs, amis, votre famille, etc. Vous arrive-t-il de ne pas oser exprimer votre avis ? A l'inverse avez-vous tendance à vous laisser emporter quand vous vivez une insatisfaction ? Il n'est pas toujours facile de trouver le juste

milieu entre le respect de soi et le respect de l'autre. Dans tous les cas, garder son calme et rester humble constituent des atouts.

Le stress

Bien se connaître et comprendre ce qui déclenche le stress constituent des éléments essentiels pour cultiver une saine hygiène de vie. Sachons que le stress en soi n'est pas inévitablement négatif, c'est quand il excède nos capacités d'adaptation qu'il devient négatif, voire destructeur.

Que vous soyez en période d'agitation ou de calme, bien connaître les façons de faire face au stress représente un atout majeur pour traverser avec plus d'aisance une période mouvementée.

On oublie toujours de prendre le temps de respirer profondément. Alors que maîtriser sa respiration réduit, de façon considérable, le niveau de stress et permet au corps de retrouver un rythme cardiaque, respiratoire et circulatoire normal.



Objets perdus, retrouvés

Si vous ramassez un objet (portable, carte d'identité, trousse, document, etc.) à l'Université (salle de cours, blocs administratifs et campus), voici la procédure à suivre :

Campus de Bambey

Aller porter l'objet à la salle d'accueil du BAIO, pour dépôt en précisant vos coordonnées (nom, prénom, numéro de téléphone), lieu de ramassage (salle, bloc, local etc.), la date etc.

Le BAIO se chargera de l'affichage des articles ramassés et déclarés par un tiers. Tous les objets perdus ou trouvés peuvent être signalés au Bureau d'Accueil, d'Information et d'Orientation qui se chargera de restituer les objets perdus aux destinataires.

Campus de Diourbel

Aller porter l'objet au bloc administratif.

Campus de Ngoundiane

Aller porter l'objet au bloc administratif.

Le responsable pédagogique du site pourra transmettre les objets déposés aux destinataires après identification complète des articles et de l'étudiant.

Astuce : chers étudiants, ayez l'habitude de mentionner vos contacts (nom, prénom, UFR, niveau, numéro de chambre ou de téléphone) sur vos objets pour espérer les retrouver assez facilement.



Arrêté rectoral portant mise en place de la Commission disciplinaire à l'Université Alioune Diop de Bambey

Le Recteur, Président de l'Assemblée

- VU la loi n° 2002-21 du 14 août 2002 modifiant la loi n° 67- 45 du 13 juillet 1967 relative à l'Université de Dakar et créant les collèges universitaires régionaux ;
- VU le décret N° 82-370 du 17 juin 1982 relatif aux modalités d'exercice du Pouvoir disciplinaire à l'égard des étudiants ;
- VU le décret n° 2004-916 du 17 mai 2004 portant création et organisation d'un Collège Universitaire Régional (CUR) à Bambey ;
- VU le décret n° 2007-17 du 11 janvier 2007 portant nomination du Directeur du Collège Universitaire de Bambey ;
- VU le décret n° 2009-1221 du 02 Novembre 2009 portant création, organisation et fonctionnement de l'Université de Bambey ;
- VU le décret n° 2009-1425 du 24 Décembre 2009 portant nomination du Recteur de l'Université de Bambey ;
- VU le décret n° 2011-1160 du 17 Août 2011 portant dénomination de l'Université de Bambey, « Université Alioune Diop » ;
- VU l'AU du 20 Décembre 2012 ;

SUR PROPOSITION de l'Assemblée de l'Université en sa séance du 20 Décembre 2012

ARRETE :

TITRE PREMIER : COMPOSITION DE LA COMMISSION DISCIPLINAIRE

Article 1er - Il est institué une Commission disciplinaire ou commission de discipline à l'Université Alioune Diop de Bambey. Cette commission est compétente sur toutes les questions de discipline touchant directement ou indirectement les étudiants de la dite université.

Article 2 – La Commission de discipline est composée :

- 1°) du Vice- Recteur Chargé des Etudes, Président ;
- 2°) des Directeurs d'UFR, ou d'établissement ou en cas d'empêchement, de leurs

adjoints ;

- 3°) d'un représentant des enseignants parmi les membres de la commission pédagogique;
- 4°) du Directeur de la Scolarité qui assure le secrétariat ;
- 5°) du représentant des étudiants de l'UFR ou de l'établissement dans lequel est inscrit l'étudiant concerné;
- 7°) d'un étudiant, membre de l'Assemblée de l'Université.

Article 3 – Il est constitué pour chaque affaire concernant directement ou indirectement un étudiant de l'Université Alioune Diop de Bambey, une commission d'instruction comprenant :

- Le Directeur de l'UFR ou de l'établissement concerné;
- Le Chef de la section concernée ;
- Un représentant des enseignants au conseil d'UFR;
- Le Responsable Pédagogique de l'UFR ou de l'établissement concerné ;
- Un représentant des étudiants au conseil d'UFR ou d'établissement ou son suppléant.

Le Directeur de l'UFR ou de l'établissement assure la présidence de la commission et le responsable pédagogique est chargé d'établir le rapport.

Lorsque l'un des membres est concerné directement, il est entendu comme témoin et n'a pas de voix délibérative.

Article 4 – La Commission d'instruction compétente est saisie directement par le Vice-Recteur Chargé des Etudes de l'affaire qu'elle doit examiner. Elle procède à une enquête et auditionne tous les concernés s'ils se présentent. Les résultats sont consignés dans un rapport approuvé par les membres.

L'étudiant peut se faire soutenir par un enseignant ou un étudiant de l'Université Alioune Diop de Bambey au moment de son passage devant la Commission d'instruction.

Lorsque les concernés ne se présentent pas, la commission instruit par défaut.

TITRE II : PROCEDURE DISCIPLINAIRE

Article 5 – La Commission de discipline est convoquée par le Vice-Recteur Chargé des Etudes, une semaine avant la tenue de la séance.

Elle avise l'intéressé du jour et de l'heure fixés pour la séance de la Commission. Elle lui fait connaître son droit à la défense et son assistance par un enseignant ou un étudiant de l'Université, soit de vive voix, soit par écrit.

Elle l'informe que le rapport de la commission d'instruction (sans la sanction proposée) et les pièces du dossier seront mis à sa disposition au Secrétariat de la commission de discipline, un jour franc avant la date fixée pour la séance de la dite commission.

Article 6 – Dans des circonstances exceptionnelles et dans une procédure d'urgence, la commission de discipline peut être saisie oralement pour se réunir dans les deux jours de sa saisine et délibérer dans les meilleurs délais.

Article 7 – La commission de discipline peut ne pas statuer sur les cas de flagrants délits,

lorsque les mis en cause ont reconnu leurs fautes. En ces circonstances, elle se conforme au rapport établi par la commission d'instruction et à sa proposition de sanctions.

Article 8 – Les décisions de la commission de discipline sont rendues sous les formes suivantes :

Après lecture du rapport de la commission d'instruction, les différentes parties sont ensuite introduites et entendues sur leurs observations si elles sont présentes. Si par contre elles ne se présentent pas et adressent un document écrit, le Président en fait lecture après le rapport de la commission ;

Le Président mettra l'affaire en délibéré et la commission statuera par consensus ou au scrutin secret en l'absence des partis.

La commission peut toujours ordonner un supplément d'information.

Article 9 – Durant tout le processus d'instruction (initié par la commission d'instruction), deux semaines au plus et ensuite de délibération (initié par la commission de discipline pendant une semaine au maximum), le (s) mis-en-cause ainsi que l' (es) éventuel (s) complice (s) seront suspendus de toute activité et ne bénéficieront d'aucun service au sein de l'université à l'exception des contrôles et examens. Cependant, dans ce dernier cas, les copies et les notes de l'étudiant sont retirées et gardées à titre conservatoire par le Directeur de l'UFR. Dès lors que la culpabilité de l'étudiant est établie et une sanction prononcée par la commission de discipline, les inscriptions administratives et pédagogiques seront automatiquement suspendues (d'où un retrait pur et simple de leurs cartes d'étudiants par les services compétents de leurs UFR d'appartenance).

Tout refus d'obtempérer à ces dispositions conservatoires ou toute violation de leur part seront considérés comme des circonstances aggravantes.

TITRE III : DES SANCTIONS DISCIPLINAIRES

Article 10 – Les sanctions disciplinaires sont :

- le blâme ;
- l'interdiction de participer aux activités de l'amicale ;
- l'annulation de la session d'examen en cours et/ ou l'interdiction de faire la session de rattrapage ;
- l'interdiction de prendre une inscription et de subir des examens à l'université Alioune Diop de Bambeypendant un (01) an ;
- l'interdiction de prendre une inscription et de subir des examens à l'université Alioune Diop de Bambeypendant deux (02) ans ;
- l'interdiction de prendre une inscription et de subir des examens à l'université Alioune Diop de Bambeypendant une durée maximum de cinq (05) ans au plus ;
- l'exclusion définitive de l'université Alioune Diop de Bambeyp;
- l'exclusion de tout établissement d'enseignement supérieur pour une durée maximum de cinq (05) ans ;
- l'exclusion définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur public.

Article 11- Il n'y a pas de recours après la délibération de la commission de discipline.

Article 12 – La décision de la commission de discipline est notifiée par le Recteur, sous pli recommandé avec accusé de réception, dans un délai de quinze jours au domicile de la partie.

Si l'étudiant est mineur, elle est en outre notifiée au domicile du tuteur.

Article 13 - L'action disciplinaire devant la commission de discipline est indépendante de l'action devant les tribunaux.

TITRE IV : DOMAINE DE COMPETENCE DISCIPLINAIRE

Article 14 – Relèvent de la commission de discipline :

les étudiants inscrits sur le registre d'une UFR ou d'un établissement de l'université Alioune Diop, tant que leur inscription administrative n'est pas périmée ;
les candidats aux grades et titres de l'université Alioune Diop pour toute faute commise au cours ou à l'occasion d'un examen ou d'un concours.

La commission de discipline est compétente pour toute faute commise par les personnes appartenant aux deux catégories précédentes, notamment à l'occasion d'un examen, d'une demande d'inscription ainsi que pour tout acte portant atteinte au libre exercice des activités universitaires.

TITRE V : REGLES DISCIPLINAIRES

Article 15 – Les cartes d'étudiant sont rigoureusement personnelles. Elles ne doivent pas être prêtées. Elles comportent obligatoirement la photographie du titulaire revêtue du cachet de l'université Alioune Diop.

Article 16 – Les inscriptions sont personnelles. Nul ne peut se faire inscrire par un tiers.

Article 17 – En s'inscrivant, l'étudiant est tenu de déclarer l'adresse de sa résidence personnelle, un numéro de téléphone, son adresse électronique ainsi que ceux de ses parents ou tuteurs.

Il est également tenu de déclarer tout changement d'adresses et de numéros de téléphone et l'une ou l'autre résidence.

TITRE VI : DISPOSITIONS DIVERSES

Article 18 - Le Directeur de l'UFR ou de l'établissement a le droit d'avertissement, d'admonestation à l'égard de tous les étudiants de l'UFR ou de l'établissement.

Article 19 – Le Directeur d'une UFR ou d'un établissement est tenu de porter à la connaissance du Vice-Recteur Chargé des Etudes, par rapport écrit et dans le plus bref délai possible :

les infractions aux articles 15, 16 et 17.

les fautes contre la discipline ou l'ordre universitaire dont les étudiants se seraient rendus coupables.

Article 20 – En cas de force majeure le Recteur peut prononcer lui-même, sur rapport du Directeur de l'UFR ou de l'établissement et sans recours, la sanction de la réprimande. Les intéressés peuvent être appelés pour être entendus.

En outre, par mesure administrative, le Recteur peut interdire l'accès des bâtiments de l'université Alioune Diop à toute personne déférée devant la commission de discipline jusqu'au jour de sa comparution devant la commission et sauf convocation spéciale.

Article 21 – Le Vice-Recteur Chargé des études et le Secrétaire Général sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié où de besoin.

Fait à Bambey, le 06 Février 2013
Le Recteur



Liste des sigles et acronymes

- AMRT : Administration et Maintenance des Réseaux Téléinformatiques
ANAQ : Autorité Nationale d'Assurance Qualité
ANAQ-SUP : Autorité Nationale d'Assurance Qualité de l'enseignement Supérieur
AOF : Afrique Occidentale Française
APA : Activités Physiques Adaptées
AU : Assemblée de l'Université
BAIO : Bureau d'Accueil, d'Information et d'Orientation
CA : Conseil d'Administration
CDIO : Centre de Documentation, d'Information et d'Orientation
CDP : Contrat De Performance
CEDEAO : Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CIAQ : Cellule Interne Assurance Qualité
CNI : Carte Nationale d'Identité
CNRA : Centre National de Recherches Agronomiques
CRD : Centre de Ressources de Dakar
CRI : Centre de Ressources Informatiques
CROUS : Centre Régional des Œuvres Universitaires Sociales
CUR : Centre Universitaire Régional
D2AW : Développement et Administration des Applications Web
ECOMIJ : Economie, Management et Ingénierie Juridique
ENCR : Ecole Nationale des Cadres Ruraux
IFOAD : Institut de Formation A Distance
ISFAR : Institut Supérieur de Formation Agricole et Rurale
LMD : Licence – Master – Doctorat
LPCM : Licence Professionnelle en Création Multimédia
MESR : Ministère de l'Enseignement supérieure et de la Recherche
MIER : Master Interuniversitaire d'Énergies Renouvelables
MPC : Mathématiques – Physique – Chimie
MPCI : Mathématiques – Physique – Chimie – Informatique
MSI : Master Systèmes d'Information
MSR : Master Systèmes et Réseaux
ONG : Organisation Non Gouvernemental
PATS : Personnel Administratif, Technique et de Services
PER : Personnel d'Enseignement et de Recherche
PGF-SUP : Projet Gouvernance et Financement de l'Enseignement Supérieur
PME /PMI : Petite et Moyenne Entreprise / Petite et Moyenne Industrie
PPP : Partenariat Public Privé
SACS : Service de l'Animation Culturelle et Sportive
SATIC : Sciences Appliquées et Technologies de l'information et de la Communication
SDD : Santé et développement Durable
SID : Statistique et Informatique Décisionnelle
SME : Service Médical des Etudiants
TIC : Technologies de l'Information et de la Communication
TICE : Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement
UADB : Université Alioune Diop de Bambeuy
UEMOA : Union Economique et Monétaire Ouest-Africain
UFR : Unité de Formation et de Recherche

Liste des tableaux

- Tableau 1 : Répartition des étudiants par UFR / Genre - décembre 2016
Tableau 2 : Répartition des étudiants par UFR / Niveau - décembre 2016
Tableau 3 : Les personnels de l'UADB
Tableau 4 : Tableau global de l'offre de formation
Tableau 5 : Récapitulation des actions du CDP de l'UADB
Tableau 6 : Répartition des étudiants par UFR /Campus - décembre 2016
Tableau 7 : Tableau récapitulatif de l'offre de formation

Bibliographie

- Samba Hanne, Emile N'Dione et Angouloubène Diédhieu, Monographie de Bambey, Dakar, École nationale d'Économie appliquée, 108 p. (Mémoire de stage)
- Thierno Seydou Niane, Contribution à l'étude du secteur informel rural non agricole dans le processus du développement économique : le cas de Bambey au Sénégal, Université de Bordeaux 1, 1988 (Thèse)
- Trousse étudiante de l'Université du Québec à Montréal : Nicole Bon-enfant, 2013-2014 ;
- Décret portant création organisation et fonctionnement Université Alioune Diop de Bambey, n° 2009-1221 du 9 novembre 2009 ;
- Le contrat de Performance de l'Université Alioune Diop de Bambey, version définitive validée par la DGES, 21 Août 2012, 90 pages ;
- Guide LDM de l' de l'Université Alioune Diop de Bambey, 2013, 25 pages ;
- Maquettes pédagogiques des Unités de Formation et de Recherche de l'UADB 2011 ;
- Plan stratégique de l'Université de Bambey, 2011, 45 pages.

Université Alioune Diop de Bambey-UADB
Bureau d'Accueil d'Information et d'Orientation-BAIO

Directeur de publication

Pr. Lamine GUEYE

Le livret d'accueil de l'étudiant de l'Université Alioune Diop de Bambey a été réalisé par Senghane MBODJI, Diaw BADIANE et Thierno Ibrahima BA avec la participation de toutes les structures de l'établissement.

Comité de rédaction

Pr. Senghane MBODJI, Vice-recteur chargé des études

Pr. Moussa DIENG, Directeur de l'UFR SATIC

Dr. Souleymane BOUSSO, Directeur de l'UFR ECOMIJ

Dr. Papa Gallo SOW, Directeur de l'UFR SDD

Mme Diaw Badiane DIENG, chef du service BAIO

M. Thierno Ibrahima BA, chargé d'information BAIO

M. Mamadou SARR, directeur de la scolarité

Mme Fama Diagne SENE, directrice de la bibliothèque

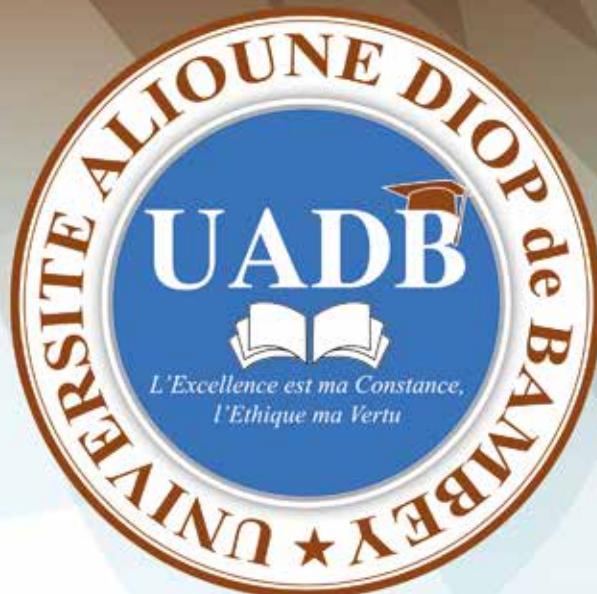
Mise en page et impression,
ISBN 77 552 23 40,
Janvier 2017, 2ème édition

NOTES

NOTES

NOTES

Université Alioune Diop de Bambey



- Université Alioune DIOP de Bambey
- B.P.: 30 • Bambey • République du Sénégal
- (+221) 33 973 34 32
- (+221) 33 973 30 93
- admin@uadb.edu.sn
- www.uadb.edu.sn